

L'INVALIDITÉ EST SUJETTE À UN FLOU JURIDIQUE DE L'ARTICLE 88

La Constitution manque de précision

Page 5



PRÉSIDENTIELLE 2014

72 postulants déjà !

Page 5

ISSN : 1112-7449

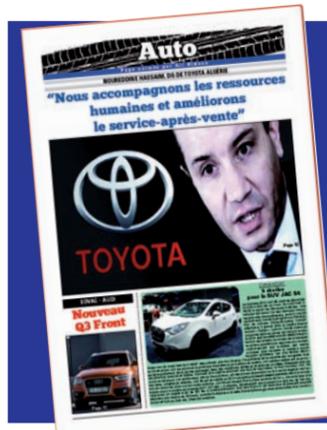
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2088 | Mardi 28 janvier 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



MIDI AUTO

ACCUSATIONS DE DÉPASSEMENTS À GHARDAIA

Belaïz promet une enquête



Page 3

SUITE À L'ENLÈVEMENT D'UN CITOYEN



Grève générale à Ath Zmenzer

Page 4

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION

La tutelle dit "non"

Page 5

AFFAIRE DU FILS ET DES DEUX FRÈRES DU TERRORISTE, ABDELHAMID ABOU ZEID

Le procès s'ouvre aujourd'hui

Page 4



310
logements publics aidés (LPA) sont actuellement à l'arrêt pour cause de contentieux entre des promoteurs privés.

52.000
foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Médéa dans le cadre du plan quinquennal.

100
opérateurs ont bénéficié du statut d'opérateur économique agréé accordé par la direction générale des douanes en 2013.

Elan de solidarité sans précédent pour la petite Rahma, atteinte de Spina bifida

La petite Rahma, 3 ans, résidant à Jijel, atteinte de Spina bifida, une maladie congénitale contractée durant la période embryonnaire, peut aujourd'hui espérer une guérison grâce à l'élan de solidarité de nombreux citoyens.

Cet appel à la solidarité, diffusé jeudi après-midi au cours d'une émission spécialisée de la radio régionale de Jijel, a été reçu "5 sur 5" si l'on se réfère au formidable élan, traduit par un afflux sans précédent de citoyens et de citoyennes qui ont apporté des contributions financières pour aider la jeune malade devant subir une opération chirurgicale à Tunis dans les prochains jours. Rahma Bouhenoune, originaire de la localité de Djemaâ Beni-Hebib, dans la daïra d'El-Ancer (sud-est de Jijel), vit un calvaire à cause de cette maladie qui l'a rendue quasiment infirme, ont indiqué ses parents à l'APS. Le message humanitaire et de solidarité n'a laissé personne indifférent et la réaction a été spon-



tanée, aussi bien localement qu'à l'étranger, notamment au Canada et dans certains pays de l'Europe pour venir en aide à cette fillette démunie et l'aider, elle et ses parents, à faire face à des souffrances endurées depuis la naissance de Rahma.

Installation en cours de 2.400 caméras de surveillance à Oran



L'installation de près de 2.400 caméras de surveillance est en cours à Oran, notamment au niveau des importantes artères et places publiques, dans le but de renforcer la couverture sécuritaire en milieu urbain, a indiqué le chef de sûreté de wilaya.

"Ce projet, inscrit dans le cadre du programme de

modernisation des moyens scientifiques et technologiques utilisés dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la criminalité, se concrétise à un rythme appréciable avec un taux de 70%", a souligné le commissaire divisionnaire, Salah Nouasri, lors d'une conférence de presse pour présenter le bilan annuel des activités de la police d'Oran. Cette opération "stratégique" aura un "grand impact positif" sur la lutte contre la criminalité en milieu urbain, notamment contre les agressions et les vols, a affirmé le même responsable. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) accorde un grand intérêt à l'investissement dans les sciences et les technologies avancées, dans le cadre du développement de ses activités préventives et répressives de la criminalité, voire le crime organisé et transnational.

M. Nouasri a indiqué que l'utilisation de ces appareils a déjà permis d'élucider pas mal d'affaires criminelles : homicides, vols et démantèlement d'associations de malfaiteurs, entre autres.

Nécessité d'une formation continue du médecin généraliste

Les participants à une journée d'étude sur la formation des médecins ont insisté, samedi à Souk-Ahras, sur la nécessité de la formation continue des médecins généralistes des secteurs privé et public. Lors de son intervention, le Dr Mohamed Laïfa, président de l'antenne locale de la Société algérienne de médecine générale (SAMG), a mis en exergue le rôle et l'importance de cette formation dans l'amélioration du niveau du médecin, tout en assurant une meilleure prise en charge des malades.

Le rôle "indispensable" du médecin généraliste dans la prise en charge des patients asthmatiques ou diabétiques, notamment la femme enceinte, a été souligné par ce responsable, lors de cette rencontre organisée à la salle des conférences Miloud-Tahri en présence de 150 praticiens. Il a précisé que cette initiative est inscrite dans le cadre du programme de formation 2014, élaboré par la SAMG, visant à actualiser les connaissances des médecins dans ce domaine, à travers des sessions de formation qui seront sanctionnées par une attestation de qualifica-

tion. Ces formations qui seront organisées une semaine chaque trois mois, seront encadrées par des enseignants et des médecins, à l'issue de la signature de conventions avec les centres hospitalo-universitaires d'Alger, de Sétif et d'Oran



L'incroyable histoire de Doug Seus, l'homme qui vit avec trois... ours

Il s'appelle Doug Seus et est le dompteur d'ours le plus célèbre et le plus renommé de Hollywood. Il travaille, en effet, avec trois grizzlys tous plus gros les uns que les autres et il n'hésite pas à mettre sa tête dans la gueule de l'animal ou à le laisser le serrer dans ses pattes.

Avec une masse atteignant la demitonne, Little Bart, ou Bart, l'un des ours pourrait, s'il le voulait, arracher la tête de son maître d'un simple coup de patte. Mais Little Bart n'est pas un ours sauvage, et il est habitué à fréquenter des humains dans le cadre de son travail. Vous avez bien lu, ce gros nounours a bien un job, et pas n'importe lequel : il est acteur à Hollywood. Il est déjà apparu dans des séries comme Scrubs, Les Experts ou dans la troisième saison de Games of Thrones. Vous l'avez aussi peut-être vu dans les films Into The Wild et Dr Dolittle 2. Sur les plateaux de tournage, il a pu rencontrer des collègues de prestige, comme Brad Pitt, Matt Damon, Sarah Jessica Parker ou Steve Carell. Doug Seus, 71 ans, vit dans l'Utah avec sa femme Lynn et ses trois ours : Little Bart, Honey Bump et Tank. Ses trois ours travaillent ou ont travaillé dans le monde du cinéma. Ils sont aussi ambassadeurs de Vital Ground, une association caritative fondée par Doug et Lynn Seus pour entretenir et préserver les lieux d'habitat naturels des grizzlys. Doug Seus était aussi le dresseur d'un ours bien connu des cinéphiles français, Bart. Il était apparu dans le film de Jean-Jacques Annaud sorti en 1988, L'Ours. Aujourd'hui disparu, il avait lui aussi croisé des grands noms du cinéma sur les plateaux, comme Anthony Hopkins, Tchéky Karyo, Alec Baldwin ou encore Steven Seagal.

Il provoque le crocodile avec un bâton

Peter Watson, propriétaire de la ferme à crocodiles, Crocodile Creek à KwaZulu-Natal, provoque l'un d'eux avec un bâton. Le crocodile en question se trouvait à proximité de ses œufs lorsque l'homme inconscient s'est mis à le tapoter avec un simple bâton et sans aucune protection.

Alors que Peter Watson, 73 ans, s'approche du crocodile avec un bâton à la main, le crocodile montre déjà des signes d'agacement. Le fermier poursuit son approche et touche l'animal avec le bâton, ce qui, sans surprise, n'est pas du goût de l'animal qui ne tarde pas à riposter. Celui-ci s'approche du fermier et lui saisit le pied avec sa mâchoire puissante. Il se met ensuite à le secouer violemment.

Le vieil homme s'est retrouvé allongé sur le sol, le pied entre les dents du reptile. Par chance, il semblerait que Peter Watson ait pu s'en sortir avec seulement quelques coupures au niveau du pied.

D
i
x
i
t

Lakhdar Brahimi :

"Il s'agit d'un bon début dans les négociations, bien que nous n'ayant pas obtenu beaucoup de résultats. La situation est très compliquée. Nous ne faisons pas des pas mais des demi-pas. Si le régime syrien n'ouvre pas des corridors pour des gens qui meurent de faim, cela veut dire que le régime veut une solution militaire et non pas de solution politique.

Nous espérons qu'au final, des convois d'aide, avec de la nourriture et des médicaments, seront autorisés à entrer dans la vieille ville."

ACCUSATIONS DE DÉPASSEMENTS À GHARDAÏA

Belaïz promet une enquête

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, n'écarte pas l'éventualité de déférer devant les tribunaux tous les agents de sécurité qui ont commis des dépassements lors des événements de Ghardaïa.

PAR KAMAL HAMED

« Il y a certains qui reprochent aux forces de sécurité d'avoir commis des dépassements. Maintenant s'il y a des dépassements individuels et isolés commis par quelques agents de l'ordre, nous avons ouvert des enquêtes et si ces enquêtes

parviennent à prouver ces dépassements, il faut prendre des sanctions administratives. S'il s'avère que ce sont des délits, il faut traduire ces agents de l'ordre devant la justice » a indiqué le ministre de l'Intérieur, hier, en marge d'une séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales. A ce propos, il est à noter que la Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé avant-hier que trois agents de forces de l'ordre ont été suspendus et traduits devant la justice. Dans le communiqué rendu public à cet effet la DGSN a toutefois précisé qu'il s'agit d'actes individuels et n'a aucun rapport avec l'attitude des éléments de la Sûreté nationale. De nombreuses parties à Ghardaïa ont, pour rappel, accusé la police d'avoir commis des dépassements lors des événements. Cela dit, Tayeb Belaïz a tenu à dire aussi, en faisant allusion à la rencontre du Premier ministre avec les représentants des deux communautés il y a quelques jours à Alger, que « lorsque nous avons rencontré les deux délégations,



La vallée du M'zab : une véritable poudrière.

tous les intervenants ont salué le professionnalisme et la sagesse de la police. Il y a aussi des communiqués à Ghardaïa qui rendent hommage aux forces de sécurité ». Et d'ajouter : « Je continuerai à dire qu'il faut

favoriser la sagesse pour éviter les échauffourées et la violence parce que la violence n'engendre que la violence. Les problèmes ne peuvent être résolus par la violence, mais par le dialogue sérieux et responsable ». Se montrant confiant, il a souligné que « la situation est demeurée calme que ce soit à Berriane ou à Guerrara. Les établissements scolaires étaient ouverts également hier (avant-hier NDLR) à hauteur de 40% à Ghardaïa ». Pour lui, « tous les indices indiquent que la situation est revenue à la normale et ce, grâce à la sagesse de beaucoup de personnes, y compris parmi les jeunes ». Tayeb Belaïz a aussi annoncé que 72 personnes ont retiré les formulaires de souscription à la candidature pour l'élection présidentielle du 17 avril

prochain. Interrogé sur cette « inflation » de candidats il a précisé que la loi est claire et tout Algérien peut postuler. « Mais pour nous il ne sera candidat officiel qu'après l'aval du Conseil constitutionnel ». Le ministre n'a pas voulu commenter la décision de boycott de l'élection présidentielle prise par le RCD et le MSP, se limitant à indiquer que « les partis sont libres et souverains dans leurs décisions ».

Lors de la séance consacrée aux questions orales, Tayeb Belaïz a été interpellé par le député Mohamed Bouaza sur le projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud et ses conséquences sur le développement dans l'actuelle agglomération, eu égard au fait que tous les projets sont à l'arrêt. Dans sa réponse, Tayeb Belaïz dira que les travaux de la nouvelle ville ont effectivement commencé avant d'être arrêtés en 2006. « Il était décidé d'arrêter tous les projets dans l'ancienne ville qui s'est retrouvée dans une situation de blocage. Mais en 2011 le gouvernement a revu cette décision et a autorisé la relance des projets infrastructurels et de développement. Des projets pour lesquels une enveloppe financière de 176 milliards de dinars a été mobilisée, cela en plus d'une autre enveloppe énoncée dans la loi de finances 2014 ». Par ailleurs, à une question orale du député Faycal Hachmi sur les critères de distribution des passeports du hadj au profit des communes, le ministre de l'Intérieur a indiqué que « c'est en fonction du nombre de la population de chaque commune » dont les « moins », dit-il, bénéficient de deux passeports seulement.

K. H.

VIOLENCES À GHARDAÏA La poudrière !

L'actualité nationale est malheureusement marquée par le conflit qui ne cesse d'alimenter la wilaya de Ghardaïa et cela à deux mois et demi d'une nouvelle élection présidentielle incertaine et confuse.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Un conflit profond qui semble devenir une tradition puisqu'on notera que plusieurs affrontements ont opposé par le passé et depuis déjà quelques années les membres de la communauté malékite à ceux de la communauté ibadite. Une énième fois durant ce mois cette ville réputée pour être un havre de paix et de sagesse a connu des jours effroyables de terreur et de violences. Une situation qui ne peut plus durer, s'associer à dire plusieurs hommes et femmes politiques. Pourtant, malgré le bon vouloir des uns et des autres, cette brasse d'incompréhension entre les deux communautés ne cesse de s'enflammer faisant à chaque fois plusieurs victimes. Ainsi, le feuilleton dramatique de Ghardaïa n'a pas encore donné son dernier épisode puisque la ville de Berriane a encore été bercée sous les feux des cocktails Molotov et de violences meurtrières. Ces événements douloureux surviennent après ceux ayant enflammé la vallée du M'Zab. La ville de Ghardaïa a connu une période, le week-end dernier, fort agitée et marquée par des heurts entre jeunes des quartiers de Sidi-Abbaz et du ksar de Melika, qui se sont étendus ensuite aux quartiers de Hadj-Messaoud, Bouhraoua et Theniet el-Makhzen, avant que les forces de l'ordre, déployées pour faire cesser les affrontements, ne soient prises pour cible par les jeunes. Il y a eu, début janvier 2013, des habitations appartenant à des Mozabites incendiées et des échauffourées ont opposé des jeunes des deux communautés dans le quartier Mlika. Les troubles ont commencé durant l'année 2013 dans la commune de Bourouna, à Ghardaïa, avant qu'ils ne s'étendent à d'autres localités. Les relations conflictuelles entre les deux communautés ont souvent donné lieu à de violentes bagarres par le passé. En février 2009, des heurts, survenus dans la commune de Berriane, se sont soldés par la mort de deux personnes. Depuis le début du conflit, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas pu arriver à éradiquer cette tension. D'ailleurs les affrontements entre les deux communautés ne semblent, à leurs yeux, n'être seulement qu'un petit conflit puisque l'on s'est contenté d'une gestion sécuritaire du dossier. Ce qui n'a pas changé pour ce énième conflit et pour répondre aux citoyens de Ghardaïa, le gouvernement a par le biais de la

Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) qui a mis en place une commission d'enquête a décidé la suspension de trois fonctionnaires de police et leur présentation devant les juridictions compétentes, suite à la diffusion d'une vidéo qui montre le manquement de certains agents de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa à leurs missions. Selon un communiqué de la cellule d'information de la DGSN, la commission « a achevé son enquête qui a abouti à la décision de suspendre trois fonctionnaires de police et leur présentation devant les juridictions compétentes ». Il s'agit, a affirmé la même source, « d'un acte isolé ». « Certaines séquences montrent un acte isolé ne reflétant nullement la vision, encore moins la réalité du corps de la police et son respect de la loi et des droits de l'Homme, ce qui est constamment affirmé par la Direction générale de la Sûreté nationale », a-t-elle souligné. Dans le même sillage, en marge d'une séance plénière de l'APN le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, a affirmé, également que « des sanctions administratives seront prises à l'encontre des policiers coupables de dépassements à Ghardaïa », ajoutant qu'il n'est pas exclu de voir « des poursuites judiciaires contre des policiers en cas de crime ». Reste que depuis le début du conflit dans la ville de Ghardaïa, plusieurs associations et partis politiques ont haussé le ton à travers des déclarations pour exiger des autorités concernées de régler le conflit d'autant plus que cela « affecte le tissu social et compromet la stabilité du pays » affirme le « groupe des vingt » qui représente le front d'opposition. Ce groupe dénonce par la même occasion le « mépris du pouvoir vis-à-vis de ses propositions avancées pour réunir les conditions d'un scrutin libre, transparent et crédible devant donner lieu à l'élection d'un Président légitime ». Dans un communiqué rendu public le Comité d'initiatives et de vigilance citoyenne de la ville d'Oran (CIVIC d'Oran), appelle tous les citoyens à demander l'arrêt de l'effusion du sang, préserver les vies humaines et sauvegarder les biens publics et privés afin d'assurer un lien réciproque entre ceux à qui incombe la responsabilité des affaires publiques et les citoyens pour décider aussi intelligemment que possible sur la meilleure politique à suivre dans une telle situation. Le CVIC d'Oran déclare également que « ce qui se passe à Ghardaïa depuis quelques jours ne peut que nous attrister et nous écœurer devant le silence des autorités et la banalisation de la mort de jeunes Algériens qui ne demandaient qu'à vivre décemment et être écoutés », ajoutant que « les jeunes de la vallée oubliée du M'zab revendiquent à travers la question identitaire, leurs besoins de liberté, de justice sociale, de démocratie et leur refus de la hogra et d'être des laissés-pour-compte ».

K. H.

APN Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Russie

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Russie a été installé lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN).

La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Djemiai, alors que la présidence du groupe a été confiée au député Abdellaoui Abdelkader du parti du Front de libération nationale (FLN).

Dans une intervention à l'occasion, M. Djemiai a souligné que le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Russie constitue « un trait d'union fort et efficace entre les deux institutions législatives » ajoutant que la « relance des groupes parlementaires devrait renforcer la diplomatie parlementaire et consolider les liens de coopération entre les parlementaires ». Il a estimé que l'installation

de ce groupe parlementaire d'amitié constitue un « acquis » qui vient conforter davantage les relations privilégiées entre l'Algérie et la Russie dans différents domaines et permettra de « raffermir les relations parlementaires bilatérales pour davantage de rapprochement entre les deux pays au mieux des intérêts communs ».

De son côté, l'ambassadeur de Russie à Alger, Alexander Zolotov, s'est félicité de cette initiative qui vient, a-t-il dit, « renforcer le rapprochement entre les deux pays, liés par des relations historiques et la convergence de vues sur plusieurs questions internationales ».

Il a ajouté que ce groupe « consacre la dynamique de partenariat et de coopération dans plusieurs domaines ».

AFFAIRE TAHKOUT MAHIEDINE-ALLIANCE ASSURANCE

Le verdict connu le 9 février prochain

Le procès opposant l'assureur privé Alliance Assurance et le transporteur Tahkout a été rejugé, avant-hier, en appel, au tribunal correctionnel près la cour de Boumerdès.

PAR TAHAR OUNAS

Le juge a décidé, vers 19h30, de rendre le verdict de cette affaire qui a défrayé la chronique judiciaire, pour le 9 février prochain. L'audience a duré près de sept heures durant. Elle a été caractérisée par un climat tendu et de tension entre les avocats de la partie civile (Tahkout Mahiedine) et la partie défense (Khelifati Hacène P.-dg d'Alliance Assurance). À peine débutée, l'audience fut suspendue momentanément en raison de l'intervention inattendue de Farouk Ksentini, l'avocat de Tahkout, alors que Me Bourayou plaidait tout en annonçant que la Cour suprême a signifié qu'il est possible d'entamer des expertises sur des documents en photocopie. L'affaire a éclaté au grand jour, en 2011, au moment où le P.-dg d'Alliance Assurance s'est présenté à l'entreprise de transport Tahkout Mahiedine pour réclamer le paiement d'une somme de 55 milliards de centimes de contrats d'assurances de la flotte de Tahkout. En juin 2011, le patron de l'entreprise de transports a déposé une



plainte contre Khelifati l'accusant d'avoir trafiqué le document portant le contrat d'assurance. Suite à cela, le tribunal de première instance de Rouïba le condamna à 18 mois de prison ferme et une amende de 500.000 DA. L'affaire a été rejugée, en avril 2013, après que l'accusé avait fait une cassation et le procès en appel rend le verdict portant sur l'expertise des docu-

ments objets de litige. Parallèlement, Khelifati, le P.-dg de l'assureur privé, coté en bourse, a recouru à un laboratoire d'expertise étranger en graphologie pour déterminer lesquels des documents présentés à la justice, sont authentiques. Le laboratoire en question, se trouvant en France, avait rendu ses résultats et l'expert estimait que la signature apposée sur le docu-

ment présenté par Khelifati « était vraisemblablement authentique ». Les avocats de la partie civile avaient contesté le recours à un laboratoire étranger. Le tribunal a décidé alors de choisir un expert exerçant à l'Institut scientifique de la criminalistique et de la criminologie de Bouchaoui, pour examiner les documents objets de litige. Dans une réponse adressée au tribunal, ce laboratoire a signifié qu'il est impossible d'entamer des expertises graphologiques sur des documents qui ne sont pas originaux. Cette réponse a été contestée par Me Bourayou qui signifie au juge que la réponse doit être rendue par l'expert nommé par le tribunal et non pas du directeur dudit laboratoire. Lors des plaidoiries, l'avocat de Khelifati a réclamé une expertise intellectuelle sur les documents en question qui doit être menée par des experts du ministère des Finances afin de mettre la lumière sur l'authenticité du document. Quant à lui, Me Farouk Ksentini qui est revenu longuement sur l'authenticité des documents présentés par son client, a réclamé le maintien du jugement précédent qui condamnait Khelifati à une peine d'emprisonnement et demande d'augmenter les frais de réparation notamment des dommages et intérêts. Le représentant du ministère public a réclamé, également, le maintien du verdict précédent. En attendant le verdict, l'affaire va, certainement, connaître de nouveaux rebondissements dans les prochains jours.

T. O.

SUITE A L'ENLEVEMENT D'UN CITOYEN

Grève générale, hier, à Ath Zmenzer

PAR LOUNES BOUGACI

Le siège de la mairie, la poste, les établissements scolaires, tous paliers confondus ont été paralysés par la grève générale initiée par la Coordination des comités des villages de la commune d'Ath Zmenzer. Il s'agit d'un suivi, somme toute attendu, car depuis samedi dernier, la région a été marquée par une grande mobil-

isation de la population aux côtés de la famille et des proches du jeune Amirouche. Ce dernier, rappelle-t-on, est âgé de trente-huit ans. Il est marié et père d'un enfant de trois ans. La grève a été accompagnée d'un sit-in observé devant le siège de l'APC d'Ath Zmenzer, sis à Alma. Des prises de parole ont permis aux organisateurs de ces actions de protestation d'exprimer leur dénonciation suite à cette énième action d'enlèvement qui vient perturber ainsi le train de vie d'une commune qui est en proie de plus en plus à un cli-

mat d'insécurité dû principalement aux actions de banditisme. L'élan de solidarité n'a pas cessé suite à ce rassemblement où des centaines de citoyens de la région ont tenu à se présenter. Il s'est poursuivi juste après car les contacts entre différents comités de village n'ont pas cessé et une caravane a sillonné plusieurs localités de la wilaya dans le même sillage. La mobilisation ne baissera pas tant qu'Amirouche n'a pas renoué avec les siens, apprend-on auprès des représentants de la population locale. Ces derniers ont tenu aussi à rester

solidaire avec la famille de l'otage dont les membres sont livrés au désespoir depuis vendredi dernier en début de soirée où le jeune Amirouche avait été approché par des individus armés qui l'ont obligé de les suivre sous la menace de leurs armes à feu.

Le lendemain du rapt, pour rappel, les proches de la victime ont reçu un coup de fil de la part des ravisseurs qui leur auraient exigé une rançon de 300 millions de centimes pour la libération d'Amirouche.

L. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts en 24 heures

Neuf personnes ont été tuées et 5 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures, indiquait, hier, un bilan des services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béjaïa où deux personnes ont trouvé la mort suite au renversement d'un véhicule sur la route de wilaya numéro 16, dans la commune de Tizi n'Berber. Les unités de la Protection civile ont également effectué 2.176 interventions dans plusieurs régions du pays ayant concerné des accidents de la route, des accidents domestiques, évacuation sanitaire et extinction d'incendies.

Les mêmes services ont prodigué les premiers soins à 5 personnes asphyxiées par l'inhalation de monoxyde de carbone dans la commune de Sétif. Aucune perte humaine n'a été enregistrée. S'agissant des incendies, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies urbains et industriels dans les wilayas de Skikda, Boumerdès, Ghardaïa et Msila où une personne a trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré à un domicile au lieu dit Kassab, commune de Msila.

AFFAIRE DU FILS ET DES DEUX FRÈRES DU TERRORISTE ABDELHAMID ABOU ZEID

Le procès s'ouvre aujourd'hui

PAR RAYAN NASSIM

Douze présumés terroristes dont le fils et les deux frères du terroriste Abdelhamid Abou Zeid, poursuivis en 2010 pour leur implication dans des attentats terroristes dans le Grand-Sud algérien, seront traduits, aujourd'hui, devant le tribunal criminel d'Alger présidé par le juge Mériem Djabbari. Parmi les terroristes présumés, figurent aussi trois autres membres de la famille d'Abou Zeid (Ghadir) qui approvisionnaient en vivres et en carburants les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, tué au Sahel, "El-Para" et Mokhtar Belmokhtar.

"Ces groupes activaient dans la région est du Grand-Sud algérien faisant en sorte de faciliter les attaques terroristes contre les touristes étrangers et les biens de l'Etat". Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2010 quand les forces de sécurité ont arrêté des membres "d'une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés par l'un de ses membres" qui n'est autre que le terroriste Mohamed Ghadir, alias Abdelhamid Abou Zeid. Selon la même source, le terroriste Abou Zeid avait pris

pour base la ville de Khalil au Mali ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahnoussa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et Goléa.

Après l'arrestation des éléments du groupe issu de la région de Mahnoussa, Abou Zeid avait constitué un autre groupe dirigé par le dénommé Ghadir Omar Abderrahmane. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières Est et Ouest au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le sud algérien, selon l'arrêt de renvoi de cette affaire. Selon la même source, le frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre.

Concernant le deuxième frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Omar Abdelkader (arrêté), il a reconnu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les

groupes d'Abou Zeid, d'Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar, en carburants et en vivres contre des sommes d'argent importantes. Il a reconnu avoir rencontré son frère Abou Zeid en 2003 en compagnie d'Abderrezak El-Para et d'une trentaine de terroristes dans la région de Lafaa à Ouargla pour lui remettre des quantités importantes de carburants et de vivres. Le fils d'Abdelhamid Abou Zeid, Ghadir Lakhdar a reconnu, selon les procès-verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et avoir remis à maintes fois d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre des sommes importantes, argent utilisé pour financer les opérations terroristes.

Il a reconnu avoir utilisé cet argent pour l'achat de véhicules de type 4x4, de carburant et de vivres au profit de groupes terroristes dans le Sud algérien, dirigés par Abou Zeid, El-Para et Mokhtar Belmokhtar. Abdelhamid Abou Zeid a été abattu par les forces françaises et tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013.

R. N.

L'INVALIDITÉ EST SUJETTE À UN FLOU JURIDIQUE DE L'ARTICLE 88

La Constitution doit aller vers plus de précision

La Constitution devient l'objet de discorde dans l'interprétation de certains de ses articles. S'agissant de l'article 88 qui évoque la vacance des pouvoirs du Président, le flou persiste toujours.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le problème se pose toujours en un imbroglio juridique du moment. Et pour cause, les trois cas relevés dans la Constitution prévoient ainsi le décès, la démission dûment constatée ou l'invalidité pour cause de maladie. Mais certains juristes constitutionnalistes soulignent que le mot « *invalidité* » tel qu'il est stipulé ne renferme pas les précisions autour du délai de l'invalidité due à une maladie ou à un accident causant des préjudices de santé pour l'exercice du pouvoir par le chef de l'Etat. Cet article est laissé à une interprétation ouverte dont certains opposants politiques, on s'en souvient, avaient dès l'été 2013 invoqué l'application de cet article pour la destitution du Président de



sa charge. Or, même si la santé de Bouteflika a été remise en cause, cela ne l'a pas empêché durant sa convalescence d'assumer les missions qui lui sont dévolues dans un contexte tendu où toutes les spéculations sont permises. En dépit de la fin de non-recevoir qu'ils ont eue, les opposants ont cherché à amplifier la « tragédie sanitaire » du président mais en vain. Car pour l'application de l'empêchement institutionnel, il faut au préalable que l'invalidité soit clairement notifiée par le Conseil constitutionnel qui se base sur

des faits tangibles pour annoncer la vacance de pouvoir. De plus, comme le prévoit la Constitution, les deux Chambres (APN et Sénat) doivent réunir les deux-tiers du quorum de leurs membres pour valider après examen de la situation le cas d'empêchement. Jusque-là, ces hypothèses ont été évacuées sans réserve alors que les partisans de la révision constitutionnelle veulent remettre sur le tapis, le débat sur les mandats présidentiels et les incapacités liées à l'exercice de la fonction du chef de l'Etat. Pour l'heure, on n'en est

qu'à des chuchotements d'autant que les juristes spécialisés n'évoquent que sporadiquement cette question. Mais pour certains, il faut remédier à cette situation en proposant plus de clarté dans la question de l'invalidité pour laquelle il y a lieu de préciser le début constaté d'une maladie invalidante chez le chef de l'Etat avec mention d'un bulletin de santé périodique lorsque la maladie invalidante est signalée à l'opinion publique. En outre, il y a également la précision de la durée de la maladie et ses troubles qui peuvent causer des ennuis de santé irréversibles. Ces considérations somme toute, légitimes ne trouvent pas écho actuellement. Le fait que l'on annonce officiellement la candidature de Bouteflika pour un 4e mandat rétablit en fait un suspense sur ces capacités à gérer les 5 prochaines années s'il est donné gagnant. Cependant, le Président qui s'entoure de la discrétion totale pour annoncer publiquement sa candidature, n'est pas vu par ses partisans comme un renoncement. Sa convalescence est certes longue mais ne l'empêche pas de se présenter à la magistrature suprême. En tout état de cause, ce suspense ne durera pas longtemps puisque des voix font part d'une annonce publique de Bouteflika le 2 mars prochain.

F. A.

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION

La tutelle dit "non"

Le chef du cabinet du ministère de l'Éducation nationale, Abdelhamid Hedouas, a indiqué lundi que la révision du statut particulier du personnel du secteur "n'est pas à l'ordre du jour actuellement", rappelant que les voies du dialogue avec les partenaires sociaux restaient toujours ouvertes. "Nous sommes en train d'appliquer le nouveau statut du personnel de l'éducation et il n'est pas question pour l'heure actuelle de le modifier. Ceci dit, le ministère de l'Éducation demeure à l'écoute des syndicats pour une meilleure prise en charge de leur préoccupations", a précisé M. Hedouas, qui était l'invité de la rédaction de la chaîne III de la Radio nationale. Le statut particulier du personnel de l'éducation a été élaboré en 2008 et amendé en 2010, suite à un large mouvement de grève mené par les syndicats du secteur pour remédier aux "défaillances" contenues dans le texte. "Il est inconcev-

able de changer des lois de la République chaque deux ans", a souligné M. Hedouas, rappelant que la décision du ministère de l'Éducation concernant ce point était d'"appliquer ce statut, pour ensuite l'évaluer et identifier les incohérences". Il a ajouté, à ce sujet, qu'après son évaluation le dossier sera "soumis au gouvernement pour faire l'objet de modification". Un mouvement de grève de deux jours reconductible a été déclenché depuis dimanche par deux syndicats autonomes, à savoir, l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF) et le Syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (SNAPEST) pour exiger notamment la révision du statut particulier. Ces syndicats ont également accusé la tutelle de n'avoir pas fixé un calendrier pour la concrétisation des autres revendications socio-professionnelles. Ces revendications,

selon M. Hedouas, "ont été prises en charge", notamment, celles relevant de la compétence du ministère de l'Éducation. Il a rappelé, à l'occasion, qu'un programme de réalisation de logements dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux était en cours, alors que le ministère a demandé aux responsables des 14 wilayas du Sud de réserver des quotas de logements aux enseignants, parmi les différentes formules existantes. L'autre revendication soulevée par les partenaires sociaux est relative à la création d'unités de santé, une revendication pour laquelle le ministre de l'Éducation avait assuré que son département devra réceptionner des locaux devant abriter ces unités en coordination avec les walis, d'une part, et le ministère de la Santé, d'autre part, a également rappelé M. Hedouas. Concernant la revendication relative à la prise en considération de l'ancienneté antérieure pour accéder à un grade

supérieur, il a assuré que son application qui "obéit à la loi en vigueur" sera effective au plus tard le mois d'avril prochain.

PRÉSIDENTIELLE 2014 SIGNATURES INDIVIDUELLES 72 postulants retirent les formulaire de souscription

Soixante-douze (72) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles, a annoncé lundi à Alger le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz. "72 postulants à la candidature ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles", a déclaré M. Belaïz à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. "Les postulants à la candidature qui ont retiré les formulaires ne sont pas encore des candidats officiels et ils ne seront considérés comme tels en vertu de la loi qu'une fois que le Conseil constitutionnel aura statué sur la validité de leurs dossiers de candidature", a souligné le ministre. Les postulants à la candidature ne seront considérés comme des candidats officiels qu'après la publication par le Conseil constitutionnel de la liste des candidats retenus, lesquels pourront alors se présenter à la présidentielle, a ajouté M. Belaïz rapporte l'APS. En vertu des dispositions de la loi électorale, les postulants doivent présenter soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles au moins d'électeurs inscrits sur une liste électorale, recueillies à travers au moins 25 wilayas. Interrogé sur la décision de boycott de la prochaine présidentielle par certains partis, M. Belaïz a indiqué qu'il ne commentait pas une telle décision car "c'est une question interne aux partis qui sont libres de participer ou non", a-t-il dit.

GESTION DES ÉCOLES DANS LA WILAYA D'ALGER

Le manque de coordination entre les secteurs relevé

PAR RACIM NIDAL

Après deux mois d'enquête dans les écoles d'Alger, une commission de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a déploré plusieurs défaillances qui ne sont que "le résultat du manque de coordination entre les différents secteurs intervenant dans la gestion des établissements scolaires". "Une des principales conclusions à laquelle nous sommes parvenus après deux mois d'enquête, c'est qu'il n'y a pas de coordination entre les différents secteurs" intervenant dans les écoles, a affirmé dimanche soir le président de la commission de l'éducation de l'APW, Mohamed Tahar Dilmi. Pour lui, si des établissements ne sont pas encore dotés de

chauffages, de terrains de sport, de mobilier neuf, ou souffrent de la surcharge des classes, c'est parce que l'APC, le wali délégué, la Sonelgaz, les directions de wilaya de l'éducation, de la santé et de la jeunesse et des sports ne coordonnent pas leurs actions. Sur les 80 unités de suivi et de dépistage, (UDS), des structures dédiées à la santé scolaire, inspectées par les élus à l'APW, 70 disposent d'un équipement médical, notamment le fauteuil dentaire, acquis sur le budget de wilaya, qui n'est pas fonctionnel depuis deux à sept ans, justement faute de coordination, mais aussi de suivi, selon cette commission.

D'importants écarts de gestion ont été à ce titre constatés d'une école à une autre qui ont parfois les mêmes moyens, mais

dont les gestionnaires n'ont pas la même volonté de réunir les conditions nécessaires à la réussite scolaire de leurs élèves. Ces écarts ont par ailleurs permis aux élus de tirer une troisième grande conclusion de leur travail sur le terrain, à savoir la démythification du fléau de la "violence en milieu scolaire" devenu un thème à la mode ces dernières années.

Après ce travail d'enquête, l'APW compte organiser prochainement des journées d'études suivies d'une conférence sur les états généraux du secteur de l'éducation dans la wilaya d'Alger pour améliorer la situation dans les 1.500 écoles de la wilaya avec les concours des 45.000 personnes qui les encadrent.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE ROUIBA

Nif 41000 20000 160850 1037

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 10 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Le Président de l'assemblée populaire communale de Rouiba, déclare l'opération N°03 de l'avis d'appel d'offre national restreint N° 13/2013 paru dans les journaux Stadium du 04/11/2013 et Midi Libre du 07/11/2013 portant : **étude et suivi travaux d'aménagement et revêtement :**

Opération N°03 : routes secondaires hai Souachette-routes hai Souachette 2eme tranche-routes hai Souachette 3eme tranche-routes hai 162 lgts SDI-routes hai duroux-routes et parking alentours du complexe sportif.

; qu'après évaluation des offres , l'opération est infructueuse pour absence de la concurrence.

Midi Libre n° 2088 | Mardi 28 janvier 2014 - ANEP - 103 804

REPUBLIQUE ALGERIENNE DE MOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE BENSROUR
COMMUNE DE BENSROUR
N.I.F n° 098428245036714

AVIS D'IN FRUCTUOSITE n°: (01/2014)

Conformement ou d'ecret présidentiel N°:12/23 Correspondant ou 18 /01/2012 modifiant et complétant le décret présidentiel N°:10-236 correspondant au 07/10/2010 portant réglementation des marchés public.

Le P.APC De la commune de Bensrouur informe l'ensemble des soumissionnaires De l'in FRUCTUOSITE de l'avis d'appel d'offre national ouvert N°:02/2013 paru dans les quotidiens nationaux: MIDI LIBRE et SAOUT ELAHRAR (23/11/2013) correspondant au projet :

AQUISITION DES MATERIELES DE TRAITEMENT ET COLLECTION
DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS SOLIDES.

01 - BACS 204L+CAISSONS 08M3.

02 - AMPLIROLL.

Midi Libre n° 2088 | Mardi 28 janvier 2014 - ANEP - 103 722

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

SALON SEOUL FOOD

Les importantes opportunités du marché agroalimentaire sud-coréen

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie convie les opérateurs économiques algériens à participer à l'évènement Seoul Food,

PAR AMAR AOUIMER

Le salon Seoul Food est le 3^e plus grand salon professionnel spécialisé dans le secteur agroalimentaire en Asie, qui se tiendra à Séoul du 13 au 16 mai 2014.

Ainsi, à cet effet, la Caci organise, en collaboration avec l'Agence coréenne pour la promotion du commerce extérieur et des investissements (Kotra), une journée d'information sur ce salon et sur les opportunités du marché coréen dans le secteur agroalimentaire, jeudi prochain, au Palais consulaire, Place des Martyrs, Alger.

Les responsables de la Chambre de commerce et d'industrie indiquent qu'il y a lieu de noter que la Caci "coordonne avec les services de la Kotra en Algérie afin de faciliter la participation des entreprises algériennes relevant du secteur agroalimentaire à cet événement. A cet effet, un accompagnement sera assuré aux entreprises algériennes qui exposeront dans ce



salon sur les différents aspects, tels que l'obtention de visa, la logistique d'hébergement, accueil et transferts locaux, etc."

Par ailleurs, "une étude de marché du secteur de l'agroalimentaire (produits conditionnés) en Corée du Sud sera mise à la disposition des participants lors de cette

journée d'information, afin de leur fournir des éléments d'information sur ce marché, notamment en ce qui concerne le profil et comportement du consommateur coréen, les tendances de consommation, la structure du marché, le commerce et les chaînes de distribution, opportunités dans les pro-

duits transformés et conditionnés etc.", ajoutent-ils. Tous les opérateurs algériens, tant publics que privés, spécialisés dans l'agroalimentaire, peuvent prendre part à cette manifestation économique et commerciale. Il y a lieu de souligner que l'exposition dans ce salon, qui s'adresse aux professionnels (acheteurs, grossistes, importateurs, hôtels et restaurants...), concerne les produits de l'agriculture et de la pêche, l'aviculture, boissons, viandes, additifs et ingrédients alimentaires, boulangerie, produits de régime, thé et café, etc. Selon les organisateurs de cet événement, l'édition de 2013 a enregistré la participation de plus de 1.200 exposants, dont plus de la moitié étaient des exposants étrangers issus de 40 pays et près de 52.000 personnes ont visité cette exposition lors de sa dernière édition.

La Caci rappelle que les exposants peuvent bénéficier de l'appui du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) à hauteur de 50% des frais de location de stand et de transport d'échantillons. Pour ce faire, une demande doit être introduite aux services du ministère du Commerce afin de solliciter un accord préalable.

A. A.

CRISE DU LOGEMENT

Le déficit en logements appelé à être revu à la baisse

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que la crise de logement en Algérie pourrait être atténuée durant le prochain quinquennat grâce au nombre important de logements qui seront réceptionnés. Les programmes supplémentaires de réalisation de logements, ainsi que les mesures prises pour accélérer la cadence de la réalisation des logements ruraux pourraient contribuer à faire sensiblement baisser ce déficit. Le gouvernement compte, de son côté, lancer l'opération de cession des terrains bâtissables dans les Hauts-Plateaux à travers les agences de gestion et de régulation fon-

cière. Cette nouvelle régulation permettra, selon le ministre, d'organiser les projets en fonction des besoins exprimés au niveau de chaque commune et, partant, de répondre à toutes les demandes de logement de manière plus efficace. Le ministère de l'Habitat s'est engagé à accélérer le rythme de remise de logements. Il compte délivrer 300.000 unités en 2014 contre 248.000 en 2013, un chiffre record si le ministère venait à l'atteindre. Les données du ministère de l'Habitat indiquent que le nombre de logements lancés dans le cadre du quinquennat 2010-2014 a atteint 1.898.314 unités sur 2.228.361 logements programmés, soit un taux d'avancement de 85%. Plus de 414 milliards DA

ont été consommés en 2013 pour la réalisation de ces projets, ce qui augmente le chiffre global des affectations consacrées au secteur à plus de 1.194 milliards DA depuis le lancement du programme quinquennal (2010-2014). Par ailleurs, le ministre a indiqué que les entreprises algériennes privées avaient contribué à hauteur de 58% à la réalisation de ces projets contre 38% pour les entreprises étrangères et 4% pour les entreprises algériennes publiques. Selon les données du ministère, l'AADL, à elle seule, a recensé depuis 2012 plus de 3.400 appels d'offre infructueux, dont 800 cas relatifs à la réalisation de logements et 260 aux études.

R. E.

CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU TERRITOIRE

Le décret au niveau du gouvernement

Le décret portant création de l'Observatoire national du territoire "se trouve au niveau du secrétariat général du gouvernement", a indiqué le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalila Boudjemaâ.

Président, au centre de recherche de l'université Hadj-Lakhdar, l'ouverture d'un séminaire régional de présentation et d'adoption du rapport de la 4^e phase du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale (SEPT) "Hauts-Plateaux-Est", la ministre a indiqué que cet observatoire "constituera, en premier lieu, un outil d'aide à l'évaluation et à la décision en matière d'aménagement du territoire et d'environnement". La structure "fera partie des institutions à mettre sur pied (...) et dont l'entrée en activité apportera davantage d'efficacité à la politique nationale d'aménagement du territoire". L'Etat algérien a mis en place, a ajouté

Boudjemaâ, "une stratégie nationale d'aménagement du territoire axée sur l'ouverture sur le monde économique et ses évolutions, et appuyée sur des outils juridiques, organisationnels et financiers en vue de réorganiser le territoire, rectifier les incohérences constatées et valoriser les ressources dans le cadre d'un développement durable". La ministre a souligné que le schéma national d'aménagement du territoire a été engagé "effectivement" à travers les outils mis en place et les chantiers d'infrastructures de base ouverts dans le cadre du programme socioéconomique du président de la République.

La rencontre de Batna et celle l'ayant précédée à Annaba, au même titre que celles devant être organisées dans les prochains mois, montrent, a ajouté Boudjemaâ, que "l'on a atteint le stade du parachèvement de l'opération de préparation des schémas d'aménagement du terri-

toire et des espaces de programmation territoriale qui constituent une des missions du plan d'action du gouvernement".

Elle a fait part de son engagement à "respecter le processus continu de concertation, de suivi, d'évaluation et d'exécution de l'ensemble des outils d'aménagement conçus pour l'espace de programmation territoriale de sorte, a-t-elle ajouté, à mener des actions territoriales plurisectorielles". Le directeur de la prospective, Madjid Saâda, a présenté un exposé détaillé sur le SEPT au cours de cette rencontre qui a réuni les membres du conseil de wilaya concernés par ce schéma dans les wilayas de Batna, Bordj Bou-Arridj, Sétif, Khenchela, Oum El-Bouaghi et Tébessa. La ministre devait ensuite visiter, à Batna, plusieurs équipements relevant de son département, dont le centre d'enfouissement technique et la maison de l'environnement.

R. E.

LOI RELATIVE À LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Révision sous arbitrage du ministère du Commerce

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué que la loi relative à la protection du consommateur sera révisée, s'agissant, notamment, des procédures à suivre pour porter les litiges devant les tribunaux.

Le ministre a affirmé que son département jouera le rôle "d'arbitre" dans l'intérêt des consommateurs, comme celui des opérateurs économiques, et tiendra compte des préoccupations des représentants des commerçants algériens pour alléger certaines dispositions répressives.

Benbada a également abordé la question de la pénurie de lait dans certaines wilayas pour souligner qu'il ne s'agit pas de crise, mais de perturbations dans l'approvisionnement. Il a fait état, à ce propos, de "la hausse des prix du lait en poudre sur le marché international, ajouté à un accroissement de la demande sur le lait en sachets". Le ministre du Commerce a également fait état d'une batterie de mesures et de propositions destinées à protéger la production nationale, faisant état dans ce contexte de 29 mesures mises en application et de 106 autres décisions devant être annoncées lors de la tripartite prévue en février prochain.

D'autre part, Benbada s'est félicité des résultats du plan de réorganisation des travailleurs du secteur du commerce qui, selon lui, a "amélioré" les conditions de travail et permis à des dizaines de cadres de bénéficier "pour la première fois" de promotions dans 95 inspections territoriales.

R. E.

MEDEA

Campagne de vulgarisation agricole

Un réseau de fibre optique d'un linéaire de 312 km sera réalisé prochainement à travers la wilaya de Médéa, au titre du programme complémentaire 2013, afin de moderniser le réseau Internet et de téléphonie.

La longueur du réseau de fibre optique au niveau de la wilaya sera portée, une fois ce programme concrétisé, à 855 km, contre 443, à fin 2013.

Des distributeurs automatiques de billets (GAB) seront également installés à travers plusieurs bureaux de poste.

LAGHOUAT

Encadrement pour la future faculté de médecine

Cinquante enseignants encadreront la future faculté de médecine de Laghouat à la prochaine saison universitaire (2014-2015).

Une enveloppe de 100 millions DA a été allouée à une opération d'équipement des laboratoires de cette faculté, sachant que les cahiers de charges ont été approuvés et l'appel d'offres en voie d'être lancé.

Cette future faculté de médecine englobe d'autres filières d'études liées à la santé, notamment les sciences pharmaceutiques, la chirurgie dentaire et le paramédical. Ce nouvel établissement scientifique accueillera les futurs lauréats du baccalauréat ayant de bonnes moyennes, résidant dans la région, désireux de s'inscrire en médecine.

AIN DEFLA

Vers le renforcement des capacités du barrage Sidi-M'hamed-Bentaïba

Le volume d'eau potable transféré quotidiennement à partir du barrage Sidi-M'hamed-Bentaïba -au profit de 6 communes de la wilaya sera doublé prochainement. Une population de 271.000 habitants bénéficient actuellement du transfert d'eau potable à partir de ce barrage.

Le projet de transfert est actuellement exploité à hauteur de 50%. A la faveur du transfert d'AEP à partir de ce barrage, les besoins en AEP de plusieurs communes seront totalement pris en charge à l'horizon 2030.

APS

BOUMERDES, CHAMBRE D'AGRICULTURE LOCALE

Campagne de vulgarisation agricole

La campagne, d'une durée de 6 jours, a été entamée à Boudouaou et Boudouaou El-Bahri, avant de sillonner les exploitations d'Ouled Moussa et Khemis El-Khechna.

PAR BOUZIANE MEHDI

Actuellement, une campagne de vulgarisation agricole sur les nouvelles techniques en vigueur dans la culture des produits maraîchers est en cours à travers des exploitations agricoles de la wilaya de Boumerdes. Animée par la commission scientifique et technique de la filière maraîchère, installée récemment, cette campagne, d'une durée de 6 jours, a entamé sa mission à Boudouaou et Boudouaou El Bahri, avant de sillonner les exploitations d'Ouled Moussa et Khemis El Khechna, puis d'autres exploitations agricoles de différentes régions de la wilaya, dans les prochains jours.

Les animateurs de la campagne se sont attelés, d'abord, à exposer des informations théoriques aux agriculteurs, avant de visiter leurs fermes et exploitations en vue de leur prodiguer des conseils et orientations pratiques.



Les fellahs seront instruits, à l'occasion, sur les nouvelles techniques et méthodes en vigueur en matière de culture maraîchère, l'intérêt de l'analyse des sols, la rationalisation de l'usage des engrais, les bonnes méthodes d'irrigation et les avantages de la culture sous serres, a ajouté ce responsable.

La commission sus-citée est également chargée d'accompagner les concernés dans toutes les étapes de la production maraîchère, notamment concernant la

pomme de terre, l'oignon et les cultures sous serres, a signalé la même source.

Inscrite au titre du plan de vulgarisation agricole, cette campagne vise à sensibiliser les agriculteurs sur les meilleurs moyens susceptibles d'aider au développement de la filière, améliorer leur rendement et lutter contre les différentes maladies touchant leurs récoltes, a souligné M .Sebaoui.

B. M.

GHARDAIA, PRODUCTION PHOENICICOLE

540.000 quintaux de dattes récoltés

Plus de 540.000 quintaux de dattes ont été cueillis dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne 2013/2014. La récolte est constituée de 200.000 qx de dattes de variété supérieure et de 340.000 de variété degla beïda et ghars. La récolte est en hausse de 40.000 qx par rapport à celle de la saison 2012-2013. La hausse de la production de dattes est aussi imputée aux efforts consentis par les pouvoirs publics pour sauvegarder les oasis et redonner à la production de dattes sa place dans l'économie oasisienne, en consacrant un

budget pour le traitement phytosanitaire contre les parasites.

Un montant de 96 millions DA a été alloué par le ministère de l'Agriculture à une opération de lutte préventive contre les parasites. La campagne a été ponctuée par un retard dans la cueillette, expliquée par l'absence d'une main d'œuvre jeune et de grimpeurs de palmiers, déplorent de nombreux agriculteurs de Ghardaïa.

Les jeunes ne veulent pas grimper les palmiers, ils fuient le travail "éprouvant" de la palmeraie, a déploré Hadj Kada, des régimes de dattes sont encore dans les

palmiers faute de main d'œuvre, a expliqué Hadj Kada, un septuagénaire propriétaire d'une palmeraie à Métlili.

La wilaya de Ghardaïa dispose d'un patrimoine phœnicicole de plus de 1,3 million de palmiers, couvrant une superficie de 10.693 hectares. La variété deglet nour compte un effectif de 524.350 palmiers, contre 706.560 palmiers pour les variétés ghars et analogues.

APS

ALGER, RÉNOVATION DU STADE DU 20-AOÛT

Pose d'une nouvelle pelouse à la fin de la saison

Le stade du 20-Août-1955 d'Alger sera doté d'une nouvelle pelouse synthétique de cinquième génération à l'issue de l'exercice 2013-2014. Le président du CRB, domicilié au 20-Août, Malek Redha, avait déclaré à l'APS, qu'il y avait "urgence de changer

la pelouse synthétique du stade en question". "La pelouse du 20-août constitue un véritable danger pour les joueurs. Son état s'est sensiblement détérioré depuis quelques temps. Son changement est devenu une urgence", avait-il dit. La pelouse cause des blessures fréquentes à

nos joueurs mettant l'entraîneur dans l'embarras avant chaque match. J'espère que les parties concernées interviendront pour nous éviter davantage de désagréments", avait-il déploré. Pour rappel la pelouse n'a pas été changée depuis plusieurs années.

APS

TIZI-OUZOU, AMÉLIORATION URBAINE

21 milliards DA pour les divers programmes

Une enveloppe de 21 milliards DA a été consacrée à l'amélioration urbaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou de 1999 à 2013, selon la wilaya. Cette enveloppe budgétaire a été allouée à la wilaya à la faveur des programmes décentralisés, nantis d'un montant global

de 14.228.826.000 DA, et des programmes sectoriels décentralisés affectés d'une dotation de 14.228.826.000 DA. Afin que ces programmes induisent, dans les meilleurs délais, les effets escomptés quant à l'amélioration du cadre de vie des populations des agglomérations

urbaines, le secrétaire général de wilaya a instruit le directeur de l'urbanisme et de la construction de "dresser un état des lieux de tous les projets engagés, et d'en préciser les dates d'achèvement".

APS

BECHAR, REGISTRE NATIONAL DE L'ÉTAT CIVIL

Mise en service de la première annexe numérisée



L'objectif de cette annexe complètement informatisée, en plus d'une modernisation des prestations de services en la matière, sera de contribuer efficacement à l'amélioration du service public et à la prise en charge, dans des délais ne dépassant pas deux minutes, toute délivrance de document d'état civil.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la commune de Béchar, la première annexe du service de l'état civil totalement numérisée, pouvant être connectée au registre national de l'état civil, a été mise en service la

semaine dernière au quartier Debdeba. Cette première structure communale spécialisée fait partie d'un programme de 36 annexes similaires prévues à travers les 21 communes de la wilaya, en voie de dotation en outils numériques pour la délivrance des actes de l'état civil, a indiqué le wali de Béchar lors de la cérémonie de mise en service de cette structure. Dans cette annexe de Debdeba de plus de 50.000 habitants, la mise en service du système numérique de délivrance des documents de l'état civil vise à épargner aux citoyens de ce quartier les déplacements vers le siège de la commune de Béchar pour retirer leurs documents d'état civil, a signalé, à l'APS, le même responsable. L'objectif de cette annexe complètement informatisée, en plus d'une modernisation des prestations de services en la matière, sera de contribuer efficacement à l'amélioration

du service public et à la prise en charge, dans des délais ne dépassant pas deux minutes, toute délivrance de document d'état civil, a révélé le directeur local du secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication, en charge des opérations de numérisation des services de l'état civil des collectivités de la wilaya. L'opération de numérisation des registres des 1.541 communes à travers le territoire national vise à l'avenir la constitution d'un registre national de l'état civil numérisé pour permettre aux citoyens le retrait des documents de l'état civil dans les différentes communes des 48 wilayas du pays, au lieu de leur commune de naissance seulement, comme c'est le cas actuellement, selon des responsables de la wilaya.

B. M.

KHENCHELA

Lutte contre les rats des champs



Quinze quintaux de pesticides ont été remis aux agriculteurs de la wilaya de Khenchela pour leur permettre de lutter contre les rats des champs qui menacent les champs agricoles, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Ces produits, remis par l'Institut régional de protection des végétaux (IRPV) de Batna, permettront de traiter efficacement les cultures de céréales et de légumes secs, a précisé le responsable de la protection végétale de la DSA. Les producteurs concernés par cette opération ont reçu toutes les informations nécessaires quant à l'utilisation de ces pesticides efficaces contre ce fléau, dont l'ampleur augmente à la fin de chaque campagne labours-semailles, a-t-on indiqué. Le responsable de la protection végétale a également affirmé, dans ce même contexte, qu'aucun autre fléau ne menace, cette saison, les grandes cultures dans cette wilaya, "à l'exception de l'émergence de certains foyers de criquets dans les communes de Babar, Chechar et El-Mahmal" où la situation a été "rapidement maîtrisée". La DSA de Khenchela s'engage, selon la même source, de poursuivre en 2014 ses actions d'intervention et de sensibilisation des producteurs à l'importance de signaler toute sorte d'infection suspecte pour permettre une rapide prise en charge par les services concernés.

APS

BATNA

Centre anti-cancer

Les patients atteints de cancer recevront des soins de radiothérapie au centre anti-cancer (CAC) de Batna dès le 2e semestre de l'année en cours, a affirmé, jeudi dernier, le directeur de wilaya de la santé et de la population, Driss Khodja El-Hadj. Ce responsable a confié à l'APS que les

équipements de ce service ont été réceptionnés à Batna "la semaine dernière" et seront installés "dans les semaines à venir". Il a rappelé que les premiers équipements ont commencé à parvenir au CAC au début du mois de décembre 2013, à la grande satisfaction des patients de la région et des wilayas environnantes.

Le CAC de Batna a ouvert ses portes au mois de mai 2012. Sa réalisation et ses équipements ont nécessité un investissement public de plus de 6 milliards de dinars. L'infrastructure, d'une architecture aérée et avenante, abrite un hôpital de jour ainsi que d'autres services en projet, a rappelé la même source.

APS

MEDEA

Travaux de protection contre les crues

Des travaux de protection contre les crues sont en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa en vue de diminuer les risques d'inondations auxquels elles sont fréquemment exposées, en raison de leur configuration géographique, a-t-on appris auprès de la Direction de l'hydraulique.

Les travaux, engagés depuis quelques mois au niveau d'une quinzaine de communes, situées dans la partie est et sud-est de la wilaya enregistrent, d'après les responsables de l'hydraulique, des taux d'avancement oscillant entre 70 et 90%, et portent sur un traitement des rives des oueds qui passent à l'intérieur de certaines agglomérations ou à proximité des zones d'habitation.

Des opérations de pose de gabionnage et de construction de canalisations ont été également entamées au niveau des sites exposés à ces menaces fin de canaliser l'eau des oueds en crue et éviter son débordement à l'intérieur des zones d'habitation, a fait observer la même source.

Parmi les communes ciblées par ce plan de protection, l'on cite celles de Béni-Slimane, Seghouane, Tlatet-Douairs, Djouab, Cheniguel, Ain-Ouksir, Sidi-Zahar, El-Omaria et Tablat, où de fréquentes inondations sont enregistrées en période hivernale.

TEBESSA

Ouverture d'un hôpital en avril

L'hôpital de 240 lits, M'henna-Bendjeda, de la ville de Tébessa, sera rouvert en avril prochain après avoir fait l'objet d'une importante opération de réhabilitation, a annoncé, samedi dernier, la Direction de la santé et de la population (DSP).

Cette infrastructure de santé, datant de la période coloniale, renforcera la prise en charge des malades et atténuera la pression sur les autres établissements sanitaires de Tébessa comme l'hôpital Alia-Salah et l'hôpital Mère et Enfant Khaldi-Azzouz, a ajouté la même source.

L'hôpital M'henna-Bendjeda disposera de divers pavillons pour la médecine interne (hommes et femmes), la radiologie et l'hémodialyse, notamment, ont précisé les responsables du secteur de la santé.

Plusieurs autres structures sanitaires sont en réalisation dans la wilaya de Tébessa, dont un hôpital psychiatrique d'une capacité de 120 lits, au chef-lieu de wilaya, un centre anti-cancer (CAC) à Bekkaria et un hôpital de 60 lits à Stah-Guentis, une localité située à plus de 100 km au sud de Tébessa, a également fait savoir la DSP.

APS

VIOLENCES EN IRAK

Treize morts et des soldats capturés à Fallouja

Treize personnes ont été tuées dans des violences dimanche en Irak et plusieurs soldats ont été capturés près de la ville de Fallouja, située à l'ouest de Bagdad, a-t-on indiqué de sources concordantes. Au moins 13 personnes sont mortes dont quatre ont péri dans des attaques à la voiture piégée à Kirkouk (nord), portant à plus de 850 le nombre de victimes pour le mois de janvier, ont affirmé des sources sécuritaires et médicales. Par ailleurs, "5 à 22 soldats seraient tombés aux mains d'insurgés qui contrôlent depuis début janvier la ville de Fallouja", située à 60 km de la capitale Bagdad, ont rapporté des médias locaux citant des témoins. L'armée irakienne mène, depuis plus de deux semaines, une opération destinée à reprendre Fallouja, ainsi que des quartiers de Ramad, également contrôlée par des insurgés.

SOUDAN

L'armée bombarde des positions rebelles au Kordofan-Sud

L'armée soudanaise a bombardé des positions rebelles dans la ville de Kauda, dans l'Etat du Kordofan-Sud, ont rapporté dimanche des médias. "Deux avions de chasse Sukhoi ont bombardé la ville de Kauda", ont précisé les médias, citant un communiqué du mouvement rebelle SPLA-N. L'armée soudanaise n'a pas confirmé ces bombardements dans l'immédiat. Selon le site d'information soudanais Nuba Reports, des habitants de la ville se sont réfugiés dans des tranchées de fortune alors que les avions survolaient la ville, larguant plusieurs roquettes qui ont touché des infrastructures éducatives et un terrain de football. Les autorités soudanaises ont annoncé en novembre une opération pour écraser les rebelles du Darfour, du Kordofan-Sud et du Nil-Bleu. Selon l'Onu, les combats qui touchent le Kordofan-Sud et le Nil-Bleu ont provoqué une grave crise humanitaire affectant plus d'un million de personnes.

BRÉSIL

Début de la première journée test de mobilisation anti-Mondial

La première journée de mobilisation anti-Mondial convoquée dans 36 villes du Brésil par le mouvement contestataire Anonymous a fait un flop samedi, ne mobilisant qu'une poignée de Brésiliens.



Lancée sous le mot d'ordre "la Coupe du monde n'aura pas lieu", ce galop d'essai était considéré comme un premier test de l'humeur sociale du pays ébranlé par une fronde sociale historique en juin 2013, en pleine Coupe des confédérations de football.

A moins de cinq mois du coup d'envoi du Mondial de football (12 juin au 13 juillet), la plus importante manifestation a rassemblé à Sao Paulo un millier de personnes qui ont bloqué la grande Avenue Paulista du centre-ville. Un peu plus tôt, devant le musée des Arts de la capitale économique du pays, quelques manifestants - en majorité des jeunes, avait déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: "S'il n'y a pas de transports, la Coupe va s'arrêter", en encore "Fifa go home!". A Rio de Janeiro, à peine une centaine de manifestants - pour presque autant de journalistes et le double de policiers -, ont protesté devant le Copacabana Palace, où sera logée la Fifa pendant le Mondial, ont rapporté des journalistes de l'AFP. Interrogé sur cette faible mobilisation, un manifestant, Alexandre Soares, professeur d'université expliquait qu'en cette saison d'été (austral) "beaucoup de gens sont en vacances ou à la plage". "On ne peut pas

comparer avec le mouvement massif de 2013 qui fut un moment unique. Mais je suis certain que d'ici à la Coupe le mobilisation va peu à peu s'intensifier", a-t-il dit.

"Un enfer"?

"Je crois que cette mobilisation peut même réussir à empêcher le Mondial. Et sinon, prévient-il, alors je souhaite bonne chance aux stades, aux sponsors et à la Fifa, parce que nous allons faire de cette Coupe un enfer!" Ailleurs qu'à Rio, la mobilisation a également été extrêmement faible, comme à Recife et Goiania où les manifestations ont rassemblé chacune une centaine de personnes munies de pancartes dénonçant la facture du Mondial. Tous ces rassemblements se déroulaient pacifiquement. Les organisateurs ont repris les slogans de la fronde sociale de juin 2013. Ils réclament des investissements massifs dans des services publics précaires (transports, santé, éducation) et dénoncent les dépenses colossales investies dans l'organisation du Mondial. "Passe Livre", le mouvement pour les transports publics gratuits qui avait mis le feu aux poudres l'an dernier avec une manifestation à Sao Paulo contre la hausse du prix du ticket

de bus, avait indiqué vendredi son soutien aux manifestations tout en précisant qu'il n'y participerait pas. Après juin, les manifestations se sont poursuivies à Rio et Janeiro et Sao Paulo pendant l'automne. Mais elles ont peu à peu perdu en intensité, en même temps qu'elles se radicalisaient, dégénérant en affrontements systématiques entre militants anarchistes de Black Blocs et la police militaire, avant de s'éteindre peu à peu. José Augusto Rodrigues, sociologue à l'université de Rio (UERJ), estime qu'"il y aura des manifestations pendant le Mondial, d'autant que c'est une année d'élections générales" mais "pas à l'échelle de juin dernier". "Les gens ont perdu l'envie de manifester en raison de la radicalisation de certains groupes et les pouvoirs publics, de leur côté, ont appris à gérer les manifestations", avait-il indiqué vendredi à l'AFP, en soulignant que le degré de mobilisation de samedi servirait de "thermomètre". Pour Alba Zaluar, une autre sociologue de l'UERJ, "ceux qui prônent le rejet de la Coupe du monde ont oublié de consulter le peuple brésilien". "C'est un peu tard maintenant, ajoute-t-elle. "Se sont-ils mis d'accord avec la population qui aime le football?", s'interroge Mme Zaluar.

EGYPTE, LA PRÉSIDENTIELLE AVANCÉE

Les violences font au moins 49 morts

Samedi dernier, des milliers de partisans du pouvoir et des centaines d'opposants islamistes étaient rassemblés pour le troisième anniversaire de la révolution. Cela fait trois ans, trois longues années que l'Egypte est plongée dans le chaos. Ce samedi des milliers de partisans du pouvoir et des centaines d'opposants islamistes se sont rassemblés pour fêter l'anniversaire de cette révolution. Mais cette manifestation a une nouvelle fois dégénéré et le bilan des affrontements est très lourd. En effet, au moins 49 personnes sont mortes et 247 ont été blessés selon le

ministère de l'Intérieur qui a indiqué que 1.079 personnes avaient été arrêtées. Dans la nuit, les affrontements entre partisans et opposants des nouvelles autorités et forces de sécurité se sont poursuivis dans plusieurs provinces du pays. Depuis le 3 juillet, plus d'un millier de manifestants pro-Morsi ont été tués par les soldats et les policiers, ou par des partisans des nouvelles autorités installées par les militaires. Mais ce dimanche, le président par intérim, Adli Mansour, a annoncé que l'élection présidentielle se tiendra avant les législatives. Toutefois aucune date n'a été

communiquée. Une inversion du calendrier électoral qui, selon certains, serait susceptible de favoriser l'accession au pouvoir du chef d'état-major de l'armée, le général Abdel Fattah al Sissi. En effet, depuis plusieurs semaines les partisans du général Sissi réclament la tenue en priorité d'un scrutin présidentiel afin de doter le pays d'un nouvel homme fort, trois ans après la chute d'Hosni Moubarak. Dès lors, avec ce nouveau calendrier, il ne reste plus qu'à attendre l'officialisation de sa candidature.

R. I.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran rejette les déclarations de Kerry

Des responsables iraniens ont rejeté les déclarations du secrétaire d'Etat américain John Kerry sur le programme nucléaire de Téhéran, les qualifiant d'"illogiques et de violation du droit international". Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Marzieh Afkham, a déclaré que "la déclaration de Kerry viole le droit international et la charte des Nations unies". "Kerry a fait cette déclaration sous la pression de ceux qui sont opposés au dernier accord conclu par l'Iran avec les puissances internationales", a affirmé Afkham. M. Kerry avait indiqué vendredi que si l'Iran n'avait pas

l'intention de développer l'arme nucléaire, il devait le prouver et démontrer que son programme nucléaire est pacifique. "L'Iran devrait accepter une vérification approfondie de ses installations nucléaires, abandonner son plan de construire un réacteur à eau lourde pouvant produire de plutonium et résoudre les préoccupations de longue date de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur son programme nucléaire", avait-il ajouté. Kerry avait dit par ailleurs que "l'option militaire était toujours sur la table, si l'Iran ne mettait pas en œuvre l'accord de Genève" qu'il avait conclu avec les six puissances mondiales fin

novembre 2013. Réagissant pour sa part aux déclarations de M. Kerry, le commandant en chef des Gardiens de la révolution (armée iranienne), le général Mohammad Ali Jafafi a rejeté la menace d'une action militaire américaine contre Téhéran en raison de son programme nucléaire. Le général iranien a qualifié les propos de Kerry de "ridicules", affirmant que "les politiciens sages américains ne gardent pas l'option militaire sur la table". "Les intérêts américains dans la région seraient complètement détruits en cas d'une attaque militaire contre l'Iran", a mis en garde le commandant des Gardiens de la révolution.

“Nous accompagnons les ressources humaines et améliorons le service-après-vente”



SOVAC - AUDI

Nouveau Q3 Front



CHINA - NCAP

5 étoiles pour le SUV JAC S5

Le nouveau SUV JAC S5 vient de décrocher la note maximale au cours du crash test C-NCAP, à savoir les fameuses 5 étoiles. Une note qui fait de lui l'un des véhicules chinois les plus sûrs de sa catégorie. Le SUV JAC S5 a passé avec succès le programme d'évaluation de voitures Chine-Nouvelle) C-NCAP effectué le 3 janvier 2014 au Centre d'essai chinois « Tianjin ». Le SUV JAC S5 s'est bien comporté dans les essais de collision frontale alors que le système Isofix dédié à la protection des enfants au niveau de la banquette arrière a plutôt bien répondu lors du test, contrairement aux modèles des autres marques avec lesquels le système posait toujours problème. Les cinq étoiles décrochées lors du crash test de C-NCAP démontrent, une fois de plus, l'importance de la sécurité des occupants chez le constructeur JAC qui poursuit sa politique d'excellence en matière de qualité. JAC adhère réellement au principe de la protection de la vie des passagers dans des conditions extrêmes et dote ses modèles d'équipements de sécurité très avancés et fiables. Innovant et moderne arborant une face de baroudeur, le tout nouveau JAC S5, commercialisé par son distributeur officiel Cima Motors, est désormais disponible sur le marché algérien de l'automobile. Longtemps attendu, JAC S5 est en réalité un SUV compact polyvalent adapté parfaitement à la circulation en ville mais aussi sur les routes difficiles. JAC S5 est équipé d'un moteur essence de 2.0 L, combiné avec une transmission à double embrayage DCT 1.5T GDI + 6 vitesses, développant une puissance maximale de 136 chevaux pour un couple maxi de 180 Nm à 3.000-4.500 tr/mn. Son bloc Euro IV est économe et puissant pouvant atteindre une vitesse de 180 km/h. La boîte 6-vitesses manuelle d'une technologie allemande dotée d'un synchroniseur et tout ça, bien sûr, Chez Cima Motors.

PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

NOUREDDINE HASSAIM, DG DE TOYOTA ALGÉRIE

“Nous accompagnons les ressources humaines et améliorons le service après-vente”

« Nous voulons améliorer notre part de marché de 1,5 % chaque année sachant que nous avons commercialisé 4.500 unités cette année (2013).

PAR AMAR AOUIMER

Aussi, « nous envisageons d'accompagner les ressources humaines en ayant 47 agents agrées actuellement et mettre en place 3 à 4 agents par an » a notamment déclaré, le directeur général Nouredine Hassaim, lors d'une conférence de presse organisée au chapeau de l'hôtel Hilton. « Nous comptons égale-

ment améliorer notre service après-vente et avoir de nouveaux agents (2 à l'est du pays) et assurer la disponibilité de nos stocks de pièces de rechange. Car, nous n'avons plus de stocks de l'ancien modèle, et nous prévoyons également de renforcer les segments stratégiques et notre position dans les différents segments ».

A. A.



La Nouvelle Toyota Yaris Berline

Entièrement revue, Toyota Algérie vous présente la nouvelle Yaris Berline. De nouvelles lignes, nouvelles finitions... et de petites attentions qui font la différence. Toyota Algérie introduit la Toyota Yaris Berline ; la tricorps japonaise entièrement revue.

Design

S'inscrivant dans la continuité de l'esprit Keen Look (Regard vif) précédemment inauguré par l'Auris et le RAV4, La nouvelle Yaris Berline arbore le nouveau code stylistique de Toyota, avec une calandre dotée de lames chromées et tendues de bout en bout, traversant les feux avant accentuant ainsi la largeur du véhicule. Les lignes entièrement revues, pour un design plus attractif entièrement au service de l'aérodynamisme de cette belle berline. Afin d'atteindre une excellente performance aérodynamique, une attention particulière a été accordée à tous les

aspects de la voiture. Nous retrouvons des ailettes au niveau des rétroviseurs et feux arrière, déjà observés sur la Auris et la Corolla. La nouvelle « touch », une forme unique au toit, des lignes vagues très rigides qui réduisent la résistance au vent et contribuent à l'excellente performance aérodynamique. Avec ses 4,4 m de long pour 1,7 m de large et 1,475 m de hauteur, la Nouvelle Yaris Berline est plus spacieuse. Le coffre, quant à lui, a vu sa capacité évoluer pour passer à 476 litres. A l'intérieur, la planche de bord a été totalement repensée pour offrir une ergonomie optimale. Avec une conception horizontale, elle permet de dégager beaucoup d'espace pour le conducteur comme pour le passager.

Motorisation et équipements

La Nouvelle Yaris Berline est disponible

avec une motorisation 1.3L VVT-i Essence qui développe 84 ch en transmission manuelle 5 rapports. Sa consommation en cycle mixte est de 6.8L/100 km. Présente en deux finitions : Style et Play, la Nouvelle Yaris Berline offre de série : direction assistée, volant réglable en hauteur, vitres électriques Av/Ar, rétroviseurs électriques, climatisation, verrouillage, poignées de portes extérieures-couleur carrosserie, Rétroviseurs extérieurs couleur carrosserie. La finition Play offre un accoudoir arrière, commandes audio au volant, projecteurs antibrouillard, jantes en alliage 15".

Sécurité

Equippée d'airbags frontaux, la protection du conducteur et du passager est complétée par la présence d'ABS, Assistance au freinage d'urgence et d'un anti-démarrage électronique. Le prix de ce véhicule est de 1.445.000 DA.



SAIDA-CITROËN

Une progression de 40% en 2013

Saïda-Citroën a réalisé une progression de 40%, des ventes record de 14.661 véhicules et une part de marché en progression d'un point, dans un marché en recul.

Des résultats qui permettent à la marque française de se hisser à la 11^e place sur le marché alors qu'au début de l'activité de Saïda Citroën était 15^{ème}. « Cette performance confirme la pertinence de notre stratégie basée sur une politique produit couronnée de succès, notamment au travers du lancement de la Citroën C-Elysée, la berline tricorps au cœur des attentes du marché algérien. En 2013, les ventes de C-Elysée ont atteint 6.500 véhicules vendus. Le Nouveau Berlingo comptabilise 2653 ventes suivi par la nouvelle C3 avec 1466 unités vendues », précise Patrick Coutellier, directeur général d'Eurl Saïda depuis 7 ans déjà.

Pour le patron de Saïda, la croissance de la marque est visible au niveau de trois modèles qui se démarquent ; le Nemo avec 34% de progression, la C5 avec 27 % de progression, le Nouveau Berlingo avec 14 % de progression, et le Jumpy avec 9 % de progression.

Au chapitre du service après-vente, 2013 aura également été marquée par « le renforcement de notre service après-vente qui est un axe stratégique pour notre développement. Toutes nos équipes sont mobilisées pour mener à bien ce chantier et ainsi apporter une qualité de service irréprochable à nos clients », a expliqué Patrick Coutellier. Durant l'exercice écoulé, le réseau Saïda a été étoffé par l'ouverture de 6 nouveaux agents, ce qui fait le



réseau compte désormais 36 points de vente à travers l'ensemble du pays. En parallèle la filiale du Groupe GBH a procédé à la fermeture de 3 points de vente qui ne répondaient pas aux exigences en termes de standards et de qualité de service. La page positive de 2013 tournée, place maintenant aux grands défis qui seront imposés par l'activité en 2014 ou le patron de Saïda ambitionne de réaliser « les mêmes objectifs que 2013, soit la vente de 15.000 unités et une

progression en termes de PDM ». Pour le DG de Citroën Algérie, « 2014 sera l'année de tous les défis ». « Des défis que nous allons devoir relever sans délais et sans failles pour poursuivre notre dynamique de croissance », a-t-il souligné.

Cette année, la marque, selon le conférencier, ira encore plus loin dans le respect de l'engagement client ! « La satisfaction client sera au cœur de nos préoccupations cela veut simplement dire que nous relèverons notre niveau d'exigence sur les points suivants : la qualité de la vente ou du SAV et des standards Citroën ».

Au cœur de son développement, la formation des équipes Citroën Algérie est primordiale pour prétendre à de nouvelles croissances dans un marché complexe. Au même titre que la formation, la professionnalisation du réseau est l'une des priorités de la marque « Nous prévoyons cette année d'ouvrir pas moins de 10 nouveaux points de vente et ceci pour renforcer encore plus notre présence et notre proximité avec nos clients », expliquera Patrick Coutellier.

Sur un autre registre, en 2013, Saïda a mis en place Citroën Entreprises, un interlocuteur privilégié pour les professionnels : Grands comptes, leasers, PME-PMI, administrations, artisans, professions libérales, taxis, etc. L'objectif fixé pour cette nouvelle équipe pour 2014 est de concevoir, en permanence, des offres et des réponses adaptées aux attentes de nos clients professionnels. Par ailleurs, Saïda Citroën ambitionne cette année de se positionner fortement sur le segment du luxe au travers de

l'offre DS étoffé déjà en 2013 par le lancement de la DS3 cabrio et qui connaîtra cette année l'élargissement de la gamme des moteurs.

SAIDA-CITROËN

C4 Picasso et Cactus pour le Salon d'Alger 2014

Contrairement à l'année 2013, l'année en cours sera riche en nouveautés pour Saïda, le représentant officiel de la marque Citroën sur le marché algérien. Plusieurs modèles, récemment conçus par le groupe PSA, seront ainsi commercialisés dans tout le réseau de distributeur Saïda Citroën.

Pour l'exercice 2014, Citroën présentera au Salon international de l'automobile d'Alger, qui se déroulera du 12 au 22 mars prochain, le nouveau C4 Picasso et Grand C4 Picasso. Un autre modèle le Citroën Cactus sera quant à lui présenté à la presse nationale durant le 4^e trimestre de l'année 2014. En sus de ces trois modèles, il sera question également de l'introduction sur la gamme DS et le C4 Picasso de la motorisation e-HDI de 115 chevaux. D'autres surprises suivront a-t-on appris auprès du directeur général de Eurl Saïda, Patrick Coutellier.

PEUGEOT ALGÉRIE

74.350 ventes + 2 points de PDM

C'est fait, à l'issue d'une « bataille » commerciale très rude entre les deux constructeurs français les plus dynamiques du marché algérien de l'automobile, la place de leader a choisi la marque au lion, Peugeot, avec un volume global de 74.350 véhicules vendus en 2013, soit une croissance de 12% et dépassant la marque au losange, Renault, de 272 unités uniquement, c'est ce qu'on appelle être coiffé sur le fil.



NOUVEAUTÉS PEUGEOT ALGÉRIE Nouvelle 308, RCZ r et 308 au programme

Le leader national du marché de l'automobile par marque, Peugeot Algérie, veut poursuivre son offensive produit. La marque au lion annonce, lors de son point de presse bilan annuel, plusieurs nouveautés produits pour cette année.

Dès le premier trimestre, c'est la nouvelle 308 qui fera son apparition sur notre marché. La nouvelle coqueluche de la marque au lion devra être une véritable concurrente du leader du segment, la VW Golf 7.

Peugeot Algérie devra compter sur ses lignes, son design sobre, son tableau de bord en forme de cockpit et ses multiples motorisations en essence et en HDI pour tenter de détrôner la reine allemande. Pour le second trimestre de cette année 2014, c'est le SUV 4008 avec sa nouvelle motorisation 2.0 litres HDI de 140 CV qui fera son apparition dans les showrooms du lion. Pour le second semestre de cette année 2014, c'est à une panoplie de nouveautés que le client algérien devra s'attendre. A commencer par le bolide sportif RCZ dans sa version r. Avec 270 CV, cette foudre des circuits devient le modèle de série le plus puissant de l'histoire de la marque. Le nouveau moteur THP de 270 ch pour seulement 1,6 litre de cylindrée établit un record de puissance spécifique dans la catégorie. Il répond déjà à la norme de dépollution Euro 6. Dans cette même période, Peugeot Algérie annonce le lancement du nouveau 3008 ainsi que du véhicule familial 5008 dans sa version « facilitée ». Avec cette panoplie de nouveautés programmée pour 2014, la marque au lion tente une poursuite de sa percée avec comme objectif de maintenir le « titre » de leader du marché par marque et, pourquoi, leader dans l'ensemble des segments.

Dans un marché en baisse, Peugeot Algérie enregistre un chiffre record et historique. Peugeot finit l'année sur la plus haute marche du podium. Un nouveau record qui permet à Peugeot Algérie d'intégrer le Top 5 des meilleures ventes de la marque dans le monde « nous avons réussi à grignoter de nouvelles parts du marché et cela en dépit de la baisse du marché comparativement à 2012 » a souligné Pierre Foret, directeur général de Peugeot Algérie. Côté modèle, la 208 a séduit et fait des heureux en 2013, 17.462 nouveaux clients et a été vendue à 20.311 unités depuis son lancement en septembre 2012, sans oublier que la Peugeot 301 a célébré, à fin décembre, une année pleine de sa commercialisation en enregistrant 23.686 ventes. Pour ce qui est du segment des utilitaires, Peugeot Algérie est bien présente en renforçant son positionnement avec l'acquisition de nouvelles parts de marché au même titre que dans le segment des particuliers. En 2013, Peugeot Algérie s'est classée à la troisième position dans le VU en commercialisant 11.336 unités, ce qui représente une croissance de 49%. L'un des maillons forts de la filiale de PSA est l'unité de transformation des véhicules utilitaires. Depuis le lancement de ses activités en octobre 2012, l'unité de transformation de véhicules utilitaires de Dar El-Beïda s'est imposée aujourd'hui comme l'outil principal pour le développement

d'une activité semi-industrielle de Peugeot en Algérie. A ce jour, 344 unités transformées ont été livrées de notre site aux clients Ansej et Cnac.

Tous les produits sont homologués :
- Boxer et Expert Isotherme
- Boxer Grand Volume
- Boxer Benne
- Boxer et Expert Atelier (plomberie, électricité et mécanique).

« En résumé, Peugeot garde sa troisième place sur le marché des VUL en totalisant 11.336 ventes et une part de marché de 15,3% », expliquera le patron de Peugeot Algérie. Après la communication des chiffres et autres analyses, le directeur général de Peugeot Algérie a fait une rétrospective des événements principaux ayant caractérisé les activités de la marque au lion.

Dans un autre chapitre, celui de la formation, un axe très important dans l'évolution dans l'activité de chaque entreprise, et Peugeot Algérie a bien compris cela. « Parallèlement au développement de l'activité commerciale qui s'est largement exprimée par des chiffres de ventes importants, Peugeot Algérie, s'est engagé depuis 2010 dans un programme de la qualité de service très ambitieux afin d'améliorer très sensiblement le niveau de la satisfaction client », précisera Pierre Foret. Cette politique est concrétisée par un réseau de distribution étoffé qui répond de plus en plus aux normes internationales.

SOVAC-AUDI

Nouveau Q3 Front

Audi Algérie, marque du groupe Sovac, vient de procéder au lancement du nouveau Q3 Front 2.0 TDI 140ch qui s'inspire des codes du véhicule tout-terrain tout en les réinterprétant dans un style plus citadin.

Avec sa silhouette athlétique et sa ligne de toit plongeante digne d'un coupé, le Q3 Front affiche clairement son tempérament dynamique. Des flancs sculptés, une calandre qui s'impose au regard et des entrées assez larges soulignent son caractère bien trempé », peut-on lire sur le communiqué. Le nouveau Q3 Front est désormais proposé à 2.999.000 DA en licence moudjahidine et 3.899.000 DA avec un riche panel d'équipements se traduisant ainsi par : Le toit ouvrant panoramique, les feux avant Xénon plus, les feux arrière à LED, le radars de recul, le siège conducteur réglable électriquement, le détecteur de lumière et de pluie, la boîte manuelle, la climatisation automatique bi-zone, le volant multifonction,



les deux roues motrices ; ainsi que des jantes en aluminium 17pouces.

ELSECOM FORD

Jusqu'à 200.000DA de remise

Le représentant algérien du géant américain de l'automobile, Elsecom Ford, attend de plein fouet l'année 2014.

Le concessionnaire, qui a terminé l'exercice 2013 avec un volume de ventes appréciable, vient de proposer pour ce début d'année des remises conséquentes sur l'ensemble de sa gamme. Des rabais qui peuvent atteindre même les 200.000 DA pour certains modèles.

La Ford Fiesta, la voiture numéro 1 en Europe est proposée au prix de 1.179.000DA alors que la Ford KA est facturée à 1125.000DA. Elsecom Ford assure que ces véhicules sont disponibles immédiatement avec une garantie de 24 mois.

SOIGNER SON RHUME...

Attention aux médicaments en vente libre !

Certains médicaments contre le rhume présentent des contre-indications et risques d'effets indésirables sérieux trop nombreux par rapport à la faible importance du rhume lui-même. En effet ces médicaments, en plus d'être inefficaces, peuvent être dangereux.

Un bon nombre de médicaments contre le rhume, notamment parmi les plus vendus, n'ont pas leur place en automédication car leurs contre-indications et risques d'effets indésirables sérieux sont trop nombreux. Il est vrai que les personnes qui ont un rhume ne se posent pas tout le temps la question de savoir si des interactions médicamenteuses sont à craindre, surtout avec des médicaments jugés anodins. Et les pharmaciens, pourtant censés se renseigner sur les antécédents du patient, ne posent pas souvent les questions nécessaires pour délivrer ce type de médicaments en toute tranquillité.

Les médicaments à éviter !

Il faut éviter les médicaments à base d'antihistaminiques : *Humex Lib®*, *Drill Rhume* et *Fervex* sans sucre qui sont contre-indiqués dans certains glaucomes et en cas de troubles urinaires d'origine prostatique et qui entraînent des risques de somnolence (outre les risques de troubles visuels, palpitations, troubles de la mémoire ou de la concentration, confu-

sion, vertiges, hallucinations...). De même, *Rhinédrine rhume* et *Hexarhume* sont jugés inutiles et risqués (le second contient un antihistaminique d'ancienne génération, un vasoconstricteur et un antiseptique "irritant et allergisant"). Toujours parmi les best-sellers sont épinglés *Actifed Rhume jour et nuit*, *Humex Rhume*, *DolirhumePro*, *ActifedRhume*, *Dolirhume* et *Rhumagrip* qui "exposent à des risques d'AVC ou neurologiques sévères" (la balance bénéfices-risques leur est défavorable). Quant à *RhinAdvil rhume*, *Nurofen rhume* et *Rhinureflex*, qui contiennent de l'ibuprofène, ils sont susceptibles de provoquer des troubles digestifs, des ulcères à l'estomac ou encore des troubles dermatologiques. Reste que ce n'est pas la première fois qu'une mise en garde est émise envers ces médicaments. C'est même régulièrement le cas. Ces produits sont d'autant plus à déconseiller qu'un rhume se guérit sans aucun traitement en environ une semaine. De plus, il existe des méthodes efficaces et plus naturelles pour se débarrasser de son rhume comme les lavages de nez au sérum physiologique ou à l'eau de mer.



Découverte d'une molécule anti-douleur dans les racines d'un arbre africain

Des chercheurs ont découvert que les racines d'un arbuste africain, le *Nauclea latifolia*, produisent une molécule anti-douleur connue sous le nom de tramadol. Dérivée de la morphine, celle-ci est fabriquée depuis 40 ans par les industries pharmaceutiques. Le *Nauclea latifolia*, ou pêcher africain, est un arbre qui pousse un peu partout en Afrique subsaharienne. Les feuilles, la sève et les racines de cet arbuste sont traditionnellement utilisées par la médecine africaine pour soigner toutes sortes de maladies (épilepsie, fièvres, paludisme) mais aussi pour soulager la douleur. Pourtant, personne jusqu'ici n'avait réalisé le réel potentiel du végétal. Il y a quelques temps, Michel de Waard, neurobiologiste à l'Institut de neurosciences de Grenoble (Inserm, université Joseph-Fourier, CNRS) a fait la connaissance d'un jeune étudiant camerounais qui voulait en savoir plus sur le pêcher africain et ses effets. "J'ai été contacté par cet étudiant qui souhaitait étudier les effets antidouleur d'un extrait de plante utilisée de manière traditionnelle pour traiter les populations en Afrique", raconte le chercheur.

Avec ses collègues, ce dernier a donc analysé des extraits du *Nauclea latifolia* et est parvenu à isoler une molécule présente en grande quantité. Et là surprise chez les chercheurs : "Nous avons constaté que cette molécule ne



nous était pas inconnue. Elle était identique au tramadol, un médicament de synthèse mis au point dans les années 70 et utilisé couramment dans le traitement de la douleur", explique Michel de Waard. Les chercheurs étaient tellement étonnés de cette découverte qu'ils ont demandé à trois laboratoires indépendants de réaliser la même analyse, cette fois sur des échantillons différents

prélevés à différentes périodes de l'année. Mais le résultat a été identique confirmant que les racines de *Nauclea latifolia* contiennent bien du tramadol et à des taux de 0,4 à 3,9 %, "soit des niveaux très élevés de principe actif", souligne l'Inserm.

20 g de plante pour une pilule

C'est ainsi une découverte de taille qui a été réalisée car si la nature est souvent source d'inspiration pour les chercheurs, les créateurs du tramadol qui ont mis plusieurs années à mettre au point la molécule, ont été inspirés sans même le savoir. "Cette découverte est extraordinaire car c'est la première fois qu'on découvre un médicament de synthèse, fait par l'homme, directement dans une plante, à cette concentration là", précisé le neurobiologiste. Selon les chercheurs, 20 grammes de la plante contiendrait l'équivalent d'une pilule de tramadol. Or, ce médicament est actuellement largement utilisé dans le monde "car ses effets secondaires, notamment de dépendance, sont moins prononcés que ceux de la morphine dont il est dérivé", ajoute-t-il. Les scientifiques espèrent donc maintenant poursuivre leur étude pour en savoir plus sur les composés contenus dans le *Nauclea latifolia* et peut-être en identifier de nouveaux.

AUDITORIUM DE LA RADIO NATIONALE

L'OSN et Samir Toumi séduisent le public algérois !

L'Orchestre symphonique national (OSN) a entamé sa feuille de route de la nouvelle année 2014 samedi dernier à l'auditorium de la Radio nationale par un concert, avec le chanteur Samir Toumi, dirigé par le maestro Rachid Saouli.

PAR IDIR AMMOUR

Convaincu que le pouvoir de la musique classique réside essentiellement dans sa capacité à unir les traditions du passé et les rêves du futur, tout en enchantant le public grâce à des moments forts en émotion, l'Orchestre symphonique national, fidèle à ce principe, propose un programme très riche et varié, qui consiste à donner d'abord le ton avec des pièces composées par de grands noms de la musique symphonique, telles que *Ruslan et Ludmila* et *La valse fantaisie* de M. I Glinka, le 1er mouvement de *l'Inachevée* de F. Schubert, *Barcarole des contes d'Hoffman* de J. Offenback, *Adagio* de T. Albinoni et *La marche de Radelski* de



J. Strauss, ensuite, l'assistance de l'auditorium Aïssa-Messaoudi a pu apprécier, dans un retour aux sources, la voix limpide de Samir Toumi interprétant des chansons du patrimoine algérien et andalou dont *Rit El Riadh*, *Rim Ramatni*, *Taht El Yasamine*, *Lamouni Li Gharou Menni*, *Welfi ya Malek* et *Achqi wa Gh'rami*. Manel Gherbi, invitée à chanter avec Samir Toumi *Ya Chems*, a brillé de ma-

trise et de savoir-faire, face à un public qui a eu du répondant, applaudissant chaleureusement les duettistes et l'ensemble des instrumentistes qui ont su allier le lyrisme des mots à la pureté des sonorités dans l'intense plaisir des sens. "C'est une très belle expérience que de se faire accompagner par un orchestre symphonique, notre musique recèle d'innombrables richesses tant sur le plan harmonique que ryth-

mique, ses mélodies s'ouvrent sur des distributions musicales intelligentes et très recherchées", a déclaré Samir Toumi. Lors de la deuxième partie du récital, donnant des sonorités autochtones, la mandole, le banjo, la derbouka et le tar ont renforcé l'OSN, composé d'une soixantaine de musiciens, à l'œuvre d'un récital plein par un choix de programme judicieux et une bonne qualité d'interprétation. Pour son directeur, Abdelkader Bouazara, ces concerts "s'inscrivent dans la continuité et l'ambition de renforcer la connaissance et l'intérêt porté par nos concitoyens à la musique universelle, ils représentent, aussi, une occasion de vulgariser cet art dans la vie culturelle de nos citoyens". Mieux, cet art savant est élargi à notre patrimoine musical. L'ambition est de pouvoir transformer nos chants traditionnels sous forme de musique symphonique. Ecrits sur partitions et joués par de grands orchestres, ces chants traditionnels acquièrent leur statut d'universel. Le directeur de l'OSN, nous a aussi confié "la programmation, le 13 février, du prochain concert de l'OSN sous la direction du chef d'orchestre français, Thomas Dubienko, accompagné au violon par son compatriote, le soliste Alain Arias".

I. A.

30 ANS APRÈS AVOIR PARTICIPÉ À ARTISTS UNITED AGAINST APARTHEID

Bruce Springsteen rend hommage à Mandela

Le chanteur américain, Bruce Springsteen, qui s'était engagé contre l'apartheid dans les années 80, a rendu un vibrant hommage à Nelson Mandela, dimanche soir au Cap, lors de son premier concert en Afrique du Sud. Le rockeur et son groupe E-Street Band ont donné le coup d'envoi de leur show avec *Free Nelson Mandela*, une chanson écrite par le musicien britannique Jerry Dammers et devenue l'hymne non officiel du mouvement anti-apartheid. Mandela, qui a passé 27 ans dans les geôles du régime ségrégationniste de l'apartheid, est mort le 5 décembre dernier à Johannesburg à l'âge de 95 ans. C'est la première fois que Bruce Springsteen, dit le "Boss", et

son groupe se produisent en Afrique du Sud, près de trente ans après avoir participé en 1985 à Artists United Against Apartheid (Artistes unis contre l'apartheid), une formation comprenant aussi Miles Davis, U2, Ringo Starr, Bob Dylan, Pat Benatar, Peter Gabriel, Lou Reed. Le public a applaudi avec enthousiasme Bruce Springsteen qui a notamment interprété ses titres les plus célèbres *Born to Run*, *Hungry Heart*, *Born in the USA*. Bruce Springsteen et le E-Street Band ont joué à guichets fermés au stade vélodrome Bellville, qui peut accueillir 10.000 personnes. L'avènement de la démocratie en Afrique du Sud est "un miracle et c'est très spécial de se trouver

ici", a déclaré Bruce Springsteen à la presse en marge du concert. Trois concerts sont prévus au Cap et un à Johannesburg, dans le cadre d'une tournée mondiale qui emmènera le chanteur et son groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande le mois prochain. Le concert au Cap intervient peu après le lancement du 18^e album du chanteur, *High Hopes*, début janvier. La vente des billets avait commencé fin octobre. Les billets pour le concert de Johannesburg ont été mis en vente à partir de 300 rands (22 euros), mais les moins chers coûtaient déjà le triple au marché noir quelques heures seulement après le début de la vente.



PRISE EN CHARGE DES MUSÉES

Une experte américaine salue les efforts de l'Etat algérien

Algérie dispose de structures "muséales parfaites", a affirmé, dimanche à Oran, une experte américaine en conservation d'arts, saluant les efforts consentis par l'Etat algérien en matière de soutien et de prise en charge des musées. Elisabeth Cornu, experte américaine en conservation d'arts qui visite pour la première fois le musée national Ahmed-Zabana d'Oran et qui a déjà travaillé avec le musée Bardo d'Alger, a qualifié d'"excellente" cette action, soutenant, en marge d'une rencontre de formation sur la conservation préventive des biens culturels, que l'Algérie consacre des formations permettant d'acquérir des connaissances et des techniques nouvelles en conservation préventive des biens culturels. Ce professeur en conservation d'arts à l'université de San Francisco, exerçant au musée des Beaux-arts de cette ville, a affirmé que ce genre de soutien est rare dans son pays et que les musées aux Etats-Unis "sont pris en charge par les villes et les riches où l'Etat n'accorde pas beaucoup de financement aux institutions muséales". Cette



rencontre de formation, qui s'étale jusqu'au 6 février prochain, permet aux cadres du musée national Ahmed-Zabana de s'enquérir des systèmes de gestion adoptés dans les musées américains qui relèvent, pour la plupart, du secteur privé, ainsi que des méthodes de dépôt des collections muséales. Elle permet également de s'intéresser aux

modes d'organisation d'expositions pour attirer un plus grand nombre de public, de conservation et de restauration des objets muséaux, selon cette spécialiste. Cette formation, la seconde du genre, profite aux cadres du département de recherche et de conservation chargés de la recherche, de l'inventaire des collections et du service de conservation et de restauration. La première session de formation assurée par un expert français, en octobre dernier, qui a apporté de nouvelles connaissances des écoles française et anglo-saxonne a permis l'enrichissement des compétences des cadres, a souligné la directrice du musée national Ahmed-Zabana. Cette institution muséale envisage d'élaborer un programme de formation d'une durée de six mois, encadré par un français, a ajouté Adila Talbi. Ces sessions de formation s'inscrivent dans le cadre du projet de mise à niveau du musée national Ahmed-Zabana.



ACCUSÉ

levez-vous !



VENGEANCE

Les feux de l'amour

Les feux de l'amour existent bel et bien. Beaucoup de gens les ont vus récemment dans la région d'Akbou. Mais ce sont des feux qui ne se contentent pas de brûler les cœurs. Ils brûlent aussi le mobilier et tout ce qui se trouve à leur portée.

PAR KAMEL AZIOUALI

Hamid, 32 ans, et Farida, 45 ans, tous les deux célibataires, se connaissent depuis trois années. Mais depuis une année et demie, ils gèrent un petit magasin qui faisait office, en même temps, de kiosque, de parfumerie et de librairie-papeterie. Hamid aimait en secret Farida bien qu'elle soit son aînée de treize ans. Il ne le lui avait jamais avoué de peur qu'elle lui reproche de mélanger business et affaires de cœur. Il faut dire que Farida est belle et Hamid a toujours trouvé mystérieux qu'elle ne se soit pas mariée. Quant à lui, il n'était ni beau ni laid... Le genre d'homme sur lequel les yeux des femmes se posent sans jamais éprouver le besoin de s'y attarder.

Le 3 janvier dernier, c'était un vendredi, Hamid était décidé à faire le premier pas. Et même un très grand pas. S'il s'avérait que Farida était intéressée par lui, il demanderait sa main. Il lui téléphona le matin vers 10h alors qu'il se trouvait dans la boutique.

- Bonjour, Farida ? Je ne te dérange pas ?

- Non, non, tu ne me déranges pas... Je viens de me réveiller... Tu ne peux pas t'imaginer à quel point, j'ai bien dormi... J'ai revu le Titanic sur DVD et je me suis endormie comme un bébé...

- Je t'envie, Farida.

- Merci... Où es-tu Hamid ?

- Au magasin...

- Ah ! Oui c'est vrai, le magasin est ouvert le vendredi matin... Oh ! Mais ne me dis pas que tu m'appelles pour m'annoncer encore un problème...

- Non, non, tout va bien, Farida... Je t'appelle juste pour te dire bonjour...

- Oh ! mais c'est très gentil mon brave Hamid...

- ... Pour te dire bonjour et t'inviter à dîner...

- Oh ! Merci... c'est très gentil...

- Cela fait longtemps que je voulais t'inviter mais... je ne l'ai pas fait... je ne sais pas pourquoi...

- Oh ! Il n'est jamais trop tard pour



bien faire.

- Il n'est jamais trop tard pour bien faire ? Dois-je comprendre par là que tu acceptes mon invitation, Farida ?

- Mais il n'y a aucune raison que je la refuse. Je te connais depuis plus de trois ans, nous travaillons ensemble. De plus, tous les associés ont des petits problèmes, des frictions liés à l'argent alors qu'entre nous, il n'y a rien... Au contraire, nous nous entendons très bien...

- C'est vrai... nous nous entendons bien, Farida...

- Il est très rare que deux associés s'entendent bien, Hamid... Pour qu'ils s'entendent, il faut qu'ils soient tous les deux animés de bonnes intentions... Et surtout qu'ils soient honnêtes. Bon, je ne te retiens pas Hamid... J'ai beaucoup de choses à faire aujourd'hui... A quelle heure tu comptes venir me chercher ?

- A 17h ?

- Oui... c'est bon... c'est un peu tôt pour un dîner mais nous en profiterons pour discuter... mais pour une fois Hamid, nous ne parlerons pas de marchandises et de fournisseurs... Nous parlerons d'autres choses.

- Oui, moi, je veux bien...

- Alors, à ce soir Hamid...

Hamid raccrocha et se mit à rêver. Elle avait non seulement accepté son invitation mais exigé qu'ils ne parlent pas de choses liées au travail. Et de quoi pourraient-ils donc parler si le thème principal de leur relation jusqu'ici était banni de la discussion ? Facile à deviner. Ah ! il voyait déjà la suite du dîner. Il la raccompagnerait chez elle. Il arrêterait sa voiture et elle au moment de descendre, elle lui dirait comme dans les films : "Tu ne viens pas chez moi pour prendre un dernier café ?" Et si elle ne lui dit rien ? Il réfléchit et trouva la réponse. C'est lui qui le lui dirait : "Alors, tu ne m'invites pas à prendre un café chez toi ?". Ça aussi

c'est dans les films. Et elle, elle lui répondrait : "Oh ! Hamid, j'attendais que tu me le demandes... Mais bien sûr tu es le bienvenu." Et elle ajouterait, "Ne fais pas de bruit dans les escaliers. Sinon, tu vas attirer l'attention des voisins ; déjà qu'ils me regardent de travers parce qu'ils refusent d'admettre qu'une femme puisse habiter seule."

Ce dernier ajout ne se trouve jamais dans les films. C'est ce que se disent les amoureux chez nous quand ils se rencontrent et qu'ils ont peur du regard de la société. Donc, il monterait chez elle et chacun déclarerait sa flamme à l'autre. Il se gratta la tête et se dit qu'il était possible que Farida l'aime aussi depuis longtemps et qu'elle n'attende que son premier pas pour lui faire connaître ses sentiments à son égard. Elle ne le lui avait jamais avoué par fierté féminine... C'est l'homme qui déclare son amour, chez nous. La femme, elle, se contente de savourer le plaisir d'être aimée, se dit-il encore.

Il était 21h lorsque les deux associés étaient arrivés au dessert. Entre temps, ils avaient parlé de leurs désirs et de leurs ambitions dans la vie. A un moment donné, Hamid demanda à Farida pourquoi elle ne s'était pas mariée et elle évita de répondre à la question. Elle préféra parler du dîner...

- Elles étaient bien ces brochettes de foie, hein, Hamid ?

- En effet...

- Mais moi, je les réussis beaucoup mieux que cela, chez moi.

- Ah ! Bon, Farida ? Si c'est le cas, j'achèterai un kilo de foie et je viendrai chez toi pour que tu en fasses des brochettes !

- Oui ! C'est une très bonne idée... On essaiera d'organiser cela la semaine prochaine...

- Il n'y a pas de problème que je vienne chez toi ?

- Quel problème ?

- Je ne sais pas... euh... avec les voi-

sins...

- Mais je m'en fous des voisins ! ce ne sont pas eux qui me nourrissent. Je suis chez moi et je fais ce que je veux.

- Bien dit.

Hamid ferma les yeux et se dit qu'il fallait effacer de son imagination les derniers propos qu'il avait attribués à Farida. Elle ne lui dira pas : "Ne fais pas de bruit dans les escaliers. Sinon tu vas attirer l'attention des voisins ; déjà qu'ils me regardent de travers parce qu'ils refusent d'admettre qu'une femme puisse habiter seule."

Comme prévu, Hamid arrêta sa voiture une heure plus tard devant l'immeuble où habitait Farida. Comme elle allait partir sans l'inviter chez elle, il l'interpella :

- Farida...

- Oui ?

- Tu ne m'invites pas chez toi ?

- Pourquoi faire ?

- Hein ? Pourquoi faire ?

- Je t'aime, j'ai envie d'être avec toi...

- Rentre chez toi... et oublie ces histoires, Hamid...

- Farida... j'insiste... je tiens à toi...

- Merci... mais... je crois que toi et moi, nous ne sommes pas sur les mêmes longueurs d'ondes en ce qui concerne ce sujet. Nous en reparlerons demain au magasin... Allez, bonne nuit Hamid et merci pour le dîner.

Hamid aurait peut-être dû patienter jusqu'au jour où il irait chez elle pour faire griller des brochettes... mais la nature humaine étant ce qu'elle est, il se dit qu'elle était en train de se moquer de lui. Avec lui, elle faisait marcher ses affaires mais quand il s'agit de passion et de plaisir, elle devait avoir quelqu'un d'autre. Un homme bien bâti, pas un type comme lui, maigre et court comme un figuier rabougri qui a du mal à grandir.

Il décida alors tout simplement de la tuer. Comment ? En la brûlant comme il était en train de brûler intérieurement.

Il ramena un bidon d'essence dont il déversa le contenu sous la porte de l'appartement de Farida. Il craqua une allumette et c'est le brasier... L'intervention des voisins permit d'éviter le pire. Farida n'a eu que des brûlures superficielles mais sa peur fut spectaculaire.

Hamid fut arrêté moins d'une demi-heure plus tard... parce que tous les voisins l'avaient vu et identifié au moment où il entrait dans l'immeuble avec son bidon...

Hamid a été incarcéré en attendant son jugement.

K. A.

SPORT EN ALGÉRIE

Il est temps de s'intéresser aux autres disciplines

La 21^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations a, une fois encore, interpellé les consciences des responsables du sport algérien qui savent, désormais qu'ils doivent s'intéresser beaucoup plus aux autres sports, hors le football.

PAR MOURAD SALHI

Le département du docteur, Mohamed Tahmi, ministre de la Jeunesse et des Sports, doit tirer des enseignements de cette dernière Coupe d'Afrique des nations organisée par l'Algérie. Les responsables du sport algérien savent, désormais, que l'Algérie possède de grandes potentialités et il est temps de se pencher, et sérieusement, sur les autres sports. Il faut se donner les moyens de leurs ambitions. Plusieurs disciplines, à titre d'exemple, l'athlétisme, judo, karaté, boxe, handball, volley-ball et autres, continuent à honorer de la plus belle des manières les couleurs nationales. En effet, le problème qui se pose en Algérie depuis belle lurette reste l'absence des salles. La salle Harcha-Hacène d'Alger, qui a abrité cette compétition continentale, n'a pas pu accueillir le large public venu soutenir les Verts lors de leur mission. "C'est une public en or qui a été pour beaucoup dans cette belle victoire de l'équipe nationale. Son engouement pour les rencontres de la Coupe d'Afrique nous motive davantage dans notre politique de relance du sport algérien", a commenté le ministre de la jeunesse et des sports. Le patron de la tutelle confirme, en outre, que ce rendez-



vous de la capitale les incitera à construire des salles qui répondent aux besoins des athlètes algériens toutes disciplines confondues. "L'Algérie a, désormais, besoin de grandes salles omnisports après l'engouement extraordinaire qu'a suscité la Coupe d'Afrique des nations de handball qui vient de se dérouler chez nous", a-t-il confirmé. Dans le même registre, le premier responsable du sport algérien déclare que les travaux de la réalisation d'une grande salle omnisports d'une capacité de 17.000 places à Caroubier débuteront au cours de cette année 2014. Il y a lieu de signaler qu'il n'y a pas de salles spécialisées pour une seule discipline. Il y a des athlètes qui n'arrivent même pas à trouver un terrain où s'entraîner en raison de la mauvaise gestion des salles.

L'autre souci concerne le volet financier. Malgré les moyens qui ont été accordés par les pouvoirs publics, les fédérations spé-

cialisées n'arrivent pas à gérer leurs budgets. Les salaires des joueurs et des entraîneurs, les stages à l'étranger, la gestion des différentes compétitions nationales, les instances nationales se plaignent de l'insuffisance des moyens financiers accordés aux autres sports. Le sujet a été abordé à maintes reprises entre le ministre de la Jeunesse et des Sports et les fédérations spécialisées, mais cela n'a abouti à rien. Lors de sa dernière sortie médiatique, M. Tahmi a rappelé les efforts et les moyens consacrés pour la réussite du sport algérien tout en soulignant, par ailleurs, la nécessité de remédier aux lacunes à l'avenir. Espérant bien que ce dernier événement organisé par l'Algérie incitera les responsables du sport en Algérie pour s'intéresser aux autres disciplines en leur donnant les moyens de leurs ambitions.

M. S.

TOTTENHAM

Bentaleb, convoité par l'Algérie et la France, est "concentré" sur son club

Le milieu de terrain Nabil Bentaleb a indiqué qu'il était concentré sur son club anglais Tottenham et qu'il n'avait pas encore tranché sur son avenir international alors que la sélection algérienne première de football et celle des espoirs de France le convoitent depuis quelque temps. "Pour le moment, je suis concentré sur mon travail avec mon club. Je ne pense pas à autre chose que de m'imposer à Tottenham. Pour mon avenir international, je préfère laisser au temps faire les choses", a déclaré le jeune joueur au micro de Canal+. Agé seulement de 19 ans, Bentaleb, révélé au public il y a quelques semaines lorsqu'il a fait son entrée en cours de jeu lors d'un match de championnat de son équipe le 22 décembre dernier, est en train

de s'illustrer au point d'enchaîner dernièrement deux titularisations de suite. Cela a suscité l'intérêt des responsables de la sélection nationale qui voudraient profiter de ses origines algériennes pour l'intégrer dans les rangs des Verts en prévision de la prochaine Coupe du monde qui aura lieu entre le 13 juin et le 12 juillet 2014 au Brésil. Dans le même temps, la Fédération française de football souhaite l'avoir dans les rangs de sa sélection des moins de 23 ans, rapporte la presse spécialisée de l'Hexagone. Bentaleb, formé au club de Lille, a été contraint de quitter la France après avoir échoué à s'imposer dans sa formation. Il avait rejoint Tottenham en 2011 où il a prouvé que l'on pouvait compter sur lui. La preuve, il n'a pas tardé à être promu

capitaine de l'équipe réserve du club londonien. La promotion de l'entraîneur adjoint de l'équipe première, Tim Sherwood, en coach en chef de Tottenham en remplacement du Portugais, Villas Boas, limogé de son poste à la mi-décembre, a été le tournant dans la carrière de Bentaleb, qui, depuis, est régulièrement convoqué pour les rencontres des Spurs. "Depuis l'âge de 14 ans, je rêvais de devenir un joueur professionnel. Lille ne m'a pas donné cette occasion, mais à Tottenham, je suis en train de réaliser mon rêve d'enfance. C'est une revanche sur le sort que je suis en train de prendre", a avoué Bentaleb lors de l'émission sportive L'équipe de dimanche qui lui a consacré un reportage dimanche soir.

APS

USM Alger

400.000 DA pour chaque joueur après la victoire face à l'ES Sétif

Les joueurs de l'USM Alger ont touché chacun une prime de 400.000 DA suite à la victoire en Supercoupe d'Algérie face à l'ES Sétif (2-0) à Blida le 11 janvier dernier, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. Il s'agit du troisième titre obtenu par les Rouge et Noir de la capitale pour le compte de la saison 2012-2013 après avoir décroché la Coupe d'Algérie et la Coupe de l'Union arabe des clubs en fin du même exercice. Les gars de Soustara, éliminés dès les 16es de finale de l'actuelle édition de la Coupe d'Algérie, sont, toutefois, en course pour le titre de champion qu'ils n'ont plus gagné depuis 2006. Ils occupent la première place au classement après 16 journées de compétition. La Supercoupe d'Algérie a été réactivée cette année après une éclipse de sept ans. La Ligue du football professionnel a conclu un contrat de trois ans avec l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, pour parrainer l'épreuve pendant toute cette durée.

APS

ES Sétif

Saâdane quitte son poste à cause "de l'environnement malsain"

Le directeur technique de l'ES Sétif, Rabah Saâdane, a annoncé son retrait officiel de son poste après seulement un mois de présence au sein du club champion d'Algérie de football en titre. "L'environnement régnant actuellement dans le football algérien ne m'encourage pas à travailler à l'ESS ni dans un autre club. J'estime que je n'ai plus ma place dans ce milieu", a déclaré Saâdane, dimanche soir, lors d'une émission sportive de Chourouk TV où il exerce en tant que consultant. Saâdane n'a pas donné signe de vie au cours de la semaine passée, qui coïncidait avec les préparatifs de l'équipe au match à domicile contre le CS Constantine dans l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie (élimination des Sétifiens 1-1, 0-3 tab). Cette absence a poussé le président du club, Hassan Hamar, à déclarer qu'il envisageait de se réunir avec l'ancien sélectionneur national pour trancher sur son sort avec l'Aigle noir. "Mon problème n'est ni avec le président ni avec les joueurs. J'estime qu'avec un environnement aussi malsain que celui prévalant actuellement dans le football algérien, celui-ci est tout simplement en danger", a ajouté le "Cheikh". Saâdane avait rejoint l'ESS en novembre dernier pour un contrat de six mois renouvelable. Il avait pour mission de tracer la politique sportive du club dans toutes ses catégories et les chapeauter. Récemment, l'homme avait laissé entendre que le club vit des problèmes internes, mettant en exergue les difficultés financières rencontrées par les dirigeants. Il est allé jusqu'à révéler que l'Entente avait besoin de 400 millions de dinars pour terminer la saison. Un chiffre que Hamar a vite démenti, le qualifiant de "très exagéré", rassurant au passage que la situation financière de son club "n'est pas aussi alarmante comme le pensent certains". L'ESS est le deuxième club que Saâdane quitte après un bref passage, puisqu'il avait agi de la même façon l'été passé quand il avait été désigné directeur technique du CS Constantine, club pensionnaire de la L1 algérienne qu'il a quitté avant même d'avoir entamé ses nouvelles fonctions.

EQUIPE NATIONALE DES U21

Une présélection de 52 joueurs en stage à Sidi Moussa

Une présélection de 52 joueurs de l'équipe nationale U21 a entamé, dimanche au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation de deux jours (jusqu'au 29 janvier) en prévision des éliminatoires des Jeux Olympiques (Brésil-2016), a rapporté lundi le site de la Fédération algérienne de football (Faf). L'instance fédérale a pris des dispositions afin que la catégorie U21 (joueurs nés en 1993 et 1994) constitue un vivier pour l'élite nationale et le football professionnel. En effet, les championnats "espoirs" qui ont été instaurés regroupent plus de 800 joueurs, dont 160 évoluent au sein des équipes seniors des ligues 1 et 2. Cela a pour conséquence "le rajeunissement des effectifs et une intégration harmonieuse des jeunes joueurs au professionnalisme", précise la Faf.

APS



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre de techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discretion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développer et assurer le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

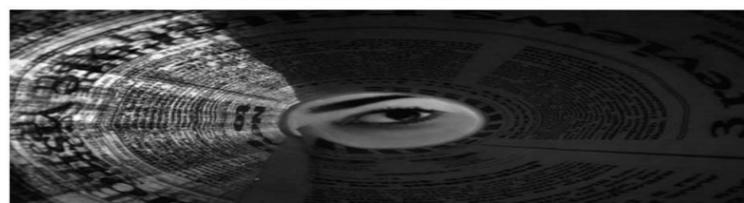
Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

AVIS DE RÉSILIATION

Le contrat de résiliation conclu entre la **Sarl SOCAD** et l'entreprise **UNIPAVIMENTOS** est résilié, de plein droit et aux torts exclusifs de l'entreprise de réalisation, et ce, après que les mises en demeure qui lui ont été notifiées pour reprendre les travaux, sont restées sans suite.

MIDI
Qualité nationale d'information 2014



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Chaussons aux épinards



Ingrédients

1 pâte feuilletée
200 g d'épinards
175 g de fromage
1 gousse d'ail
Estragon, persil
1 jaune d'œuf
Sel, poivre

Préparation de la farce

Porter à ébullition de l'eau dans une casserole et y plonger 3 minutes les épinards pour les faire blanchir

Retirer les épinards et les laisser égoutter 5 minutes.

Placer les épinards, l'ail, l'estragon et le persil dans le bol d'un mixeur

Mixer ou hacher. Ajouter le fromage (le mélange doit être homogène.)

Saler et poivrer le mélange

Préparation des chaussons

Découper des cercles de 5-6 cm de diamètre de la pâte feuilletée

Déposer au milieu de chaque cercle une c. à café de farce

Plier le chausson en 2 et le refermer en pinçant et mouillant les bords avec du jaune d'œuf

Entailler chaque chausson avec un couteau afin de laisser échapper les vapeurs de cuisson

Badigeonner chaque chausson avec du jaune d'œuf pour qu'ils soient bien dorés

Placer les chaussons sur la plaque du four préalablement recouverte d'un filet d'huile ou de papier sulfurisé.

Enfourner 10 minutes dans un four préchauffé à 220°.

Crème glacée au chocolat

Ingrédients



1 litre de lait
100 g de crème fraîche
100 g de sucre
100 g de chocolat noir

Préparation

Mélanger tous les ingrédients dans une casserole.

Faire cuire à feu doux (85° C), sans cesser de remuer jusqu'à ce que la crème nappe la spatule.

Laisser refroidir en remuant de temps à autre.

Verser cette crème dans une sorbetière. Réserver au congélateur à -18° C pendant 4 heures.

Démouler et décorer au sirop de chocolat.

SOINS DU VISAGE

Les bons gestes pour une belle peau

Avoir une belle peau impose de la régularité et de l'application, car toutes les peaux ne sont pas naturellement belles. La peau doit être nettoyée tous les matins et tous les soirs, que l'on se maquille ou non. Voici, en trois étapes, les gestes beauté qui vont vous donner une peau saine. Ceci ne vous prendra que quelques minutes par jour.

Le matin

Pour donner à votre peau les moyens d'affronter les fluctuations climatiques et environnementales de la journée et se débarrasser des impuretés de la nuit (transpiration...):

- faites-vous une exfoliation douce, avec un lait adoucissant en lieu et place du savon, pour bien nettoyer la peau, car la plupart des savons sont fortement alcalin ;

-émulsionnez par de larges mouvements circulaires votre exfoliant sur vos joues et l'ensemble de votre visage, comme si vous vouliez faire mousser du savon ;

-insistez un peu plus sur le front, le nez et le menton ;

-évitiez scrupuleusement la région des yeux, beaucoup trop fragile, pour résister à ce traitement quotidien ;
-rincez abondamment.

Le soir

Le soir, même routine pour se débarrasser de toutes les impuretés (fumée, pollution...) de la journée et permettre à la peau de se mettre au calme en se rechargeant en vue du lendemain. Mais aussi pour éviter que les pores ne s'obstruent et pour faciliter l'élimination des cellules mortes en surface de l'épiderme. Ce mélange, associé aux autres impuretés ambiantes, provoque l'apparition de points noirs, comédons et boutons par surinfection. Il s'agit dès lors de procéder à :

- l'élimination au préalable de l'essentiel de votre maquillage avec un papier absorbant ;

-prendre un peu de lait démaquillant dans le creux de votre main, étalez-le rapidement en passant vos mains l'une sur l'autre par deux fois puis émulsionner le produit et le maquillage en larges mouvements circulaires en promenant les paumes de vos mains et vos doigts sur l'ensemble de votre visage ;

- essuyer votre visage, en douceur et sans frotter, avec deux mouchoirs absorbants enroulés autour de vos doigts en face interne (sauf les pouces) ;

- rincer la peau à grande eau, tiède de préférence ;



-utiliser des crèmes onctueuses ou des gels plus ou moins moussants pour débarrasser l'épiderme des traces éventuelles de maquillage, des sécrétions cutanées de la journée et autres impuretés de l'environnement ;

-sécher en douceur la peau nettoyée avec une serviette sans frotter et mettre une crème ou lotion hydratante adaptée à votre peau.

SAUCES FROIDES

Mode de préparation

Un peu d'histoire

L'histoire des sauces remonterait au temps de la Rome antique alors que les Romains avaient développé une sauce à base de vin et d'anchois vieillis au soleil pendant quelques mois et qui portait le nom de «liquamen». Cette préparation n'avait qu'un rôle : camoufler le goût et l'odeur de la viande quelque peu avariée que l'on voulait servir à ses invités. C'est aussi un peu pour cette raison que la gelée de menthe a été mariée à l'agneau au Moyen Âge. Le goût sucré de la gelée permettait de masquer le manque de fraîcheur de la viande.

Le bon choix

Il est important de choisir la bonne sauce pour accompagner un plat. Une sauce trop relevée avec du poisson effacera le goût de ce dernier. Une vinaigrette discrète se perdra lorsque elle est servie avec un filet de boeuf cuit sur le gril. Il faut



aussi éviter de «noyer» son mets dans une mer de sauce. Quelques cuillerées suffisent.

Vinaigrettes et sauces

Alors que jadis on ne servait des vinaigrettes qu'avec de la salade, il est commun aujourd'hui d'en verser autour d'un poisson, d'un morceau de poulet ou sur des légumes. La vinaigrette de base, soit 3 c. à table de vinaigre, 1/2 c. à thé de moutarde, une pincée de sel, une pincée de poivre et 1/2 tasse d'huile d'olive peut donner lieu à une foule de combinaisons si on modifie l'essence du vinaigre. On peut aussi, créer des sauces avec un peu d'huile d'olive, du basilic, ou des épinards. Dans une bouteille, on peut également faire macérer dans de l'huile d'olive du thym, des piments forts, ou toute autre chose qui nous inspire.

Trucs et astuces

Rafraîchir des pommes



Pour redonner un petit coup de fouet à vos anciennes pommes, faites-les tremper quelques instants dans de l'eau bouillante.

Séparer le blanc du jaune d'œuf



Prenez un entonnoir dont l'extrémité est de faible diamètre, mettez-le au-dessus de votre saladier. Cassez l'œuf dans l'entonnoir. Le blanc d'œuf s'écoulera beaucoup plus vite.

Faire mûrir des tomates



Placez les tomates pendant quelques jours dans une couverture de laine et laissez les au soleil.

Peler des poivrons



Faites griller vos poivrons sous une flamme vive ou sur la grille du four, puis mettez les dans un sachet plastique hermétique contenant de l'air. La peau se détachera d'elle-même.

Page animée par
Ourida Aït Ali

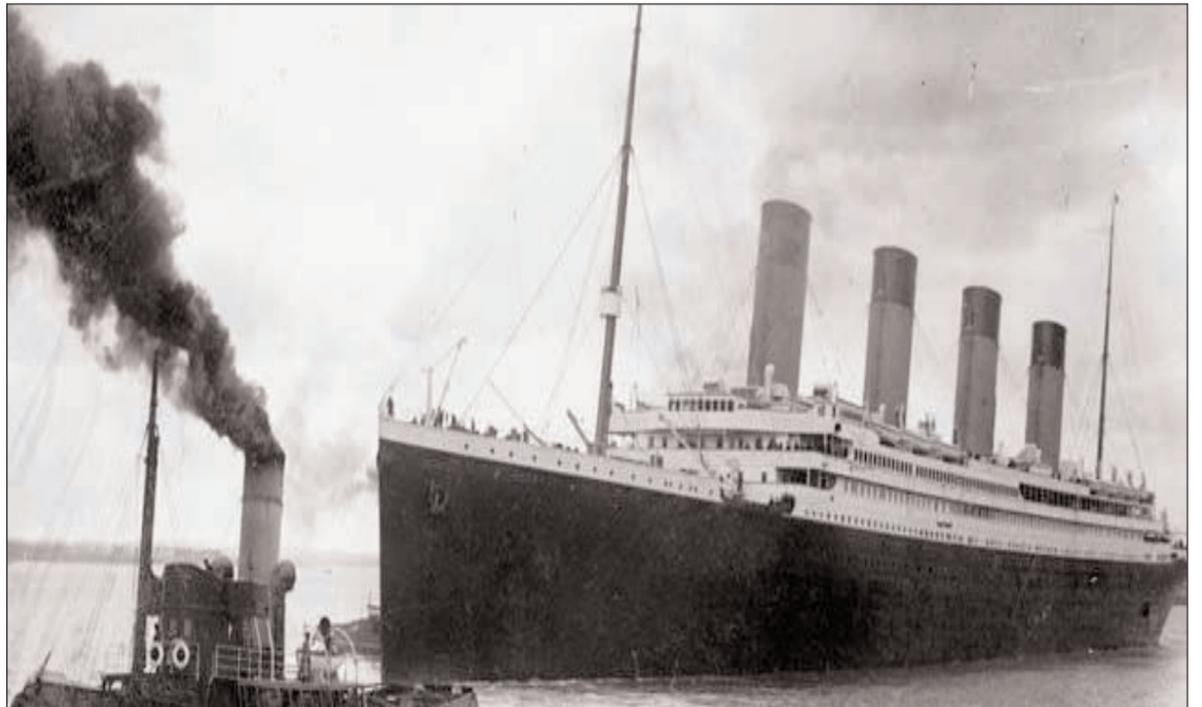
L'ADN aide à résoudre une énigme du Titanic après... un siècle

Des chercheurs ont réussi à résoudre l'un des derniers mystères liés au naufrage du Titanic : celui de Loraine Allison. Cette petite fille avait été déclarée morte dans la nuit du 14 au 15 avril 1912. Pourtant, une femme prétendait être cette petite fille et avoir survécu au naufrage.

Le naufrage du Titanic est l'une des plus célèbres catastrophes maritimes de l'Histoire. Survenu dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, il a conduit à la mort de quelque 1.500 personnes, passagers et membres de l'équipage, provoquant un véritable choc dans la communauté internationale. Mais il a également suscité de nombreuses légendes et un grand intérêt chez les archéologues qui sont partis à la recherche de son épave. Aujourd'hui, plus de 100 ans après le naufrage, de nombreux secrets ont été dévoilés. Mais quelques mystères demeurent. L'un d'entre eux concerne une petite fille, Loraine Allison. Cette Canadienne âgée de 2 ans à l'époque faisait partie des 2.435 passagers montés à bord du Titanic. Au cours de la tragique nuit, lorsque le paquebot a heurté l'iceberg, toute sa famille est décédée. Seul Trevor, son petit frère de 7 mois a survécu grâce à sa nourrice qui l'a embarqué dans un des premiers canots de sauvetage. Le corps de la fillette lui n'a jamais été retrouvé. Elle a ainsi été ajoutée à la longue liste des victimes et a même reçu le titre posthume de "seul enfant de première et deuxième classes à mourir dans le naufrage", indique le *Telegraph* repris par *Slate*.

Une mystérieuse femme

Toutefois, l'histoire ne s'arrête pas là. 28 ans plus tard, en 1940, une femme nommée Helen Kramer s'est présentée et a prétendu dans une émission de radio être la fameuse petite fille portée disparue. Elle a alors raconté qu'elle a été confiée dans un canot à un homme qu'elle ne connaissait pas et qui lui a assuré s'appeler Mr Hyde. Après le naufrage, ce même homme aurait élevé la fillette, jusqu'à lui avouer avant sa mort, qu'il était en réalité Thomas Andrew, l'architecte naval du Titanic présumé mort au cours du naufrage, explique *USA Today*. Ajouté à cette histoire, Helen Kramer aurait parlé de détails que seul un membre de la famille Allison, pouvait connaître. Mais ceci n'a pas suffi pas à convaincre tous les membres de la famille de la petite fille. La plupart pensaient qu'il s'agissait d'une usurpatrice. Face au refus de la famille, Helen Kramer a entamé une longue procédure et une campagne pour être reconnue officiellement comme étant Loraine Allison. Une lutte qui n'a jamais vraiment abouti et qui s'est achevée en 1992, lorsqu'elle est décédée. Pendant plusieurs années, le mystère est demeuré entier, jusqu'à ce qu'ils ressurgissent à l'occasion du centenaire du naufrage.



De nouvelles revendications

En 2012, Debherrina Woods, la petite fille attitrée d'Helen Kramer a repris la lutte entamée par sa grand-mère. Elle a posté des messages sur de multiples sites et forums consacrés au Titanic. Elle a également conçu un site internet pour raconter l'histoire d'Helen Kramer et a même pensé à écrire un livre. Elle affirmait avoir un ensemble de documents laissés par sa grand-mère et évoquant l'affaire. Mais Debherrina Woods est allée encore plus loin, en partant disperser les cendres d'Helen Kramer sur le terrain de la famille Allison. Une initiative qui lui a valu d'être poursuivie par cette dernière pour harcèlement. Il faut dire que si Helen Kramer était belle et bien Loraine Allison, sa descendante pouvait espérer hériter d'une bonne partie de la fortune des Allison, explique l'*International Business Times*.

Un projet pour résoudre l'énigme

A l'occasion du centenaire du naufrage, une équipe de "titanologistes" dirigée par Tracy Oost, une médecin légiste de l'université Laurentian au Canada, a décidé de tirer l'affaire au clair en créant le Loraine Allison Identification Project (projet d'identification de Loraine Allison). L'objectif était de déterminer la vraie identité de la femme en procédant à des analyses ADN sur les deux familles. Du côté des Allison, c'est Sally Kirkelie, fille de la cousine de Loraine Allison, Bess Allison, qui s'est dévouée pour l'analyse. De l'autre côté, la situation a été un peu plus compliquée puisque Debherrina Woods a refusé de faire partie de l'étude. C'est alors sa demi-sœur Deanne Jennings (dont Helen Kramer est également la grand-mère) qui a rejoint le projet. Les deux femmes recrutées, les chercheurs ont analysé l'ADN contenu dans leurs mitochondries, des organites cellulaires. En effet, contrairement à l'ADN du noyau, l'ADN mitochondrial est exclu-

sivement transmis par la mère. En comparant les données, les scientifiques ont abouti à une conclusion formelle : Helen Kramer était une usurpatrice. Les deux échantillons issus de Kirkelie et Jennings ne correspondent pas, indiquant qu'elles n'appartiennent pas à la même famille.

Une question d'argent ?

"Les Allison n'ont jamais accepté les affirmations d'Helen Kramer mais le stress qu'elles ont causé était réel. Cela a forcé mes ancêtres à revivre des souvenirs douloureux, décrits comme un chagrin incalculable et une douleur éternelle", a confié au *Telegraph*, David Allison, petit-fils de l'oncle de Loraine. "Ces résultats ADN ont révélé une immense fraude qui a hanté ma famille pendant des années. C'était juste une question d'argent..." "Je voudrais remercier Deanne Jennings et Sally Kirkelie pour avoir offert leur ADN pour stopper ce harcèlement. C'était un acte courageux, désintéressé et je leur resterai à jamais redevable pour cet acte de gentillesse", a poursuivi David Allison. Debherrina Woods a, elle, refusé de commenter les résultats et a affirmé qu'elle avait ses propres preuves de l'identité de sa grand-mère, que son but n'était pas de gagner de l'argent et que ça n'avait pas non plus été celui de sa grand-mère. Le mystère s'achèverait donc pas la découverte d'une supercherie. Néanmoins, une part de l'énigme demeure, selon le professeur Oost, :

Qui était Helen Kramer ?

Des recherches supplémentaires suggèrent qu'elle a été élevée dans le Michigan aux Etats-Unis sous le nom de Evangline Irene Lee Hyde et non en Angleterre comme elle le clamait. Toutefois, la vraie identité de la femme pourrait bien ne jamais être connue.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ADN

Inventeur : Francis Crick-James Watson **Date :** 1953 **Lieu :** Grande-Bretagne

Le 25 avril 1953, deux jeunes chercheurs – Francis Crick, 36 ans, et James Watson, 24 ans – publiaient les fruits de leur recherche, dans la revue *Nature* accompagné de quelques dessins. Peu de chercheurs allaient alors se rendre compte de l'importance de cette découverte. Et il a fallu presque dix ans pour que la communauté scientifique s'aperçoive de la véritable révolution qu'engendraient les travaux de Watson et Crick.



ENQUÊTE D'ACTION LILLE-ROUBAIX : OPÉRATIONS EN ZONE SENSIBLE...

20h45



Trafic de drogues, vols et agressions : les policiers de Lille et de Roubaix sont mobilisés jour et nuit pour lutter contre la délinquance. Les quartiers défavorisés, frappés de plein fouet par le chômage et la pauvreté, sont au cœur de la plus grande zone de sécurité prioritaire de France. «Enquête d'action» propose une immersion avec les brigades d'enquête et les équipages de Police-Secours qui assurent la sécurité des deux plus grandes villes du département du Nord

LES BARBOUZES

22h30



Constantin Benard-Shah est mort à Paris, il y a peu de temps, dans des circonstances quelque peu délicates... L'homme avait la douce manie d'utiliser son immense fortune pour acheter les brevets d'invention des armes les plus terribles, afin de les neutraliser. Francis Lagneau, l'as des Renseignements français, reçoit de son chef la délicate mission de ramener chez lui, inconnu, le défunt, et de faire le siège de la jolie veuve, Amaranthe, pour éviter que les plans ne tombent en des mains sans probité : celles de tout agent non français. Arrivé au château de Benard-Shah, Francis retrouve ses amis des services secrets soviétiques, suisses et ouest allemands

MÉDITERRANÉE, NOTRE MER À TOUS

20h45



Une mer, trois continents, vingt-quatre pays. Cette mer fermée est le berceau de deux des trois civilisations anciennes (Égypte et Mésopotamie), cœur de trois des quatre religions monothéistes sur Terre (Islam, Christianisme et Judaïsme), véhicule de l'écriture et origine de la plupart des formes de civilisation occidentales et orientales. Influences culturelles, économiques, importance du relief et du climat, évolution des esprits, ce film ne cherche pas mettre en exergue des événements clés. C'est le film d'un grand voyage. Depuis les nuages, les réalisateurs livrent des images somptueuses

FAMILLE D'ACCUEIL AMOUR INTERDIT

20h45



Grégory, 17 ans, a été mis à la porte de chez lui par son beau-père après une violente dispute. Pour l'adolescent, une chose est sûre : il ne remettra jamais les pieds chez cet homme qu'il déteste... Perdu, et sans point de chute, Grégory échoue à l'Aide sociale à l'enfance, où il est placé temporairement chez les Ferrière. Marion découvre assez vite que le jeune garçon semblait très proche de son beau-père avant qu'un événement ne vienne tout détruire



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

QUAND POUTINE FAIT SES JEUX

20h50



Sochi, au bord de la mer Noire, est l'une des villes balnéaires les plus populaires de Russie. En juillet 2007, la municipalité est désignée par le Comité international olympique pour organiser les Jeux d'hiver de 2014. Pourtant, bien des voix se sont élevées pour critiquer ce choix pour le moins surprenant. Le site se trouve en effet dans une région au climat subtropical, où il neige rarement. Les villages montagneux de l'arrière-pays ne sont pas réputés pour leur domaine skiable. Comment un dossier aussi médiocre a-t-il pu remporter les suffrages du CIO, notamment face à celui de Salzbourg, ville aux infrastructures de pointe et à la longue tradition de sports d'hiver ?

EN VOL AVEC LES AS DE L'ARMÉE DE L'AIR PATROUILLE DE FRANCE - EQUIPE DE VOLTIGE

20h45



Pendant plus d'un an, une équipe a suivi le quotidien de pilotes d'exception, des as de l'aviation. Ce sont les membres des équipes de présentation de l'armée de l'air. Au cœur de la célèbre Patrouille de France et de la spectaculaire équipe de voltige, elle a suivi le métier renversant de ces acrobates volants, leurs longs mois d'entraînements, pendant lesquels ces pilotes flirtent chaque jour avec le danger pour offrir au public, l'été venu, des démonstrations aériennes époustouflantes, notamment lors du défilé du 14 juillet

STAR WARS : EPISODE IV - LA GUERRE DES ÉTOILES

20h50



À l'aube de la guerre civile entre les rebelles et les forces maléfiques de l'Empire, un groupe de résistants dirigé par la princesse Leia tente de rejoindre leur base secrète. Alors qu'elle détient les plans codés de l'Étoile noire, la base secrète des forces de l'Empire, la princesse est interceptée par le redoutable Darth Vader, chef des armées impériales. Elle parvient néanmoins à faire évader deux droïdes, R2D2 et C3PO, en possession des plans et d'un message pour un certain Obi-Wan Kenobi. À bord d'une capsule, ils échouent sur la planète Tatooine où ils rencontrent un jeune garçon, du nom de Luke Skywalker

PERSON OF INTEREST LA FILLE DU CONSUL

20h50



Sonia Campos, la fille du consul brésilien, est en danger. Mais Finch et Reese ignorent si c'est à cause du poste qu'occupe son père ou parce que ce dernier compte annoncer sa candidature à la présidence du Brésil... Finch et Reese réalisent, peu à peu, que la vie nocturne de Sofia est peut-être à l'origine de ses problèmes. Reese entre alors à son service en tant que garde du corps



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Olga Kurylenko

présente à Paris
pour la Fashion
Week

Elle s'était faite un peu discrète ces derniers temps... Olga Kurylenko amorce son retour sur le devant de la scène en faisant une apparition à Paris lors de la Fashion Week Haute Couture.



Kate Upton

elle ne craint pas l'autodérision

Kate Upton, en plus d'être la mannequin de l'année, sera à l'affiche du film *Sweet Revenge* où elle jouera façon blonde ecervellée.



Emily Ratajkowski

Un avenir prometteur

Emily Ratajkowski va bientôt faire ses premiers pas dans le cinéma pour maître David Fincher pour son film *Gone Girl*.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h24
Dohr	13h01
Asr	15h47
Maghreb	18h11
Icha	19h32

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2088 | Mardi 28 janvier 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DÉTENU POLITIQUE SAHRAOUI DEPUIS LE 21 JANVIER

Abdeslam Loumadi entame une grève de la faim illimitée



Le détenu politique sahraoui, Abdeslam Loumadi, a entamé samedi une grève illimitée de la faim à la Carcel Negra à Al Ayoun occupé du Sahara occidental pour protester contre les mauvais traitements subis dans les locaux de la préfecture de police, rapporte dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS).

Abdeslam Loumadi réclame, selon la même source, l'ouverture d'une enquête sur les supplices qui lui ont été infligés et les menaces de viol. Il demande également son transfèrement vers une prison de détenus politiques sahraouis. Abdeslam Loumadi avait été enlevé le 21 janvier suite à une descente des forces de police à son domicile sans autorisation de la justice. Transféré au commissariat de police, il a été retenu pour enquête pendant 48 heures avant d'être présenté devant le juge d'instruction qui a retenu des chefs d'inculpation contre lui tout en prolongeant l'in-

struction de 24 heures. Selon la même source, Abdeslam Loumadi a subi des tortures, des menaces de viol et des insultes avant d'être envoyé à la Carcel Negra où il est emprisonné avec des détenus du droit commun dans des conditions lamentables, selon SPS. Par ailleurs, l'administration de la prison locale de Salé 1 avait envoyé le détenu politique sahraoui Eddich Dafi, membre du groupe de Gdeim Izik, à l'hôpital de Souissi à Rabat où il a subi des examens médicaux pour les douleurs dues à de mauvais traitements et à la torture. Un autre détenu est mort récemment après son transfèrement dans un état grave de la prison de Tiznit à l'hôpital de cette ville. Mohamed Al-Fadel, 34 ans, avait été privé de soins médicaux avant d'être transféré dans un état comateux à l'hôpital le 17 janvier 2014. Cet ancien soldat de la marine royale marocaine, était accusé de vol de bijoux et d'autres objets de la villa d'un colonel de l'armée marocaine à Agadir. Après une peine de deux ans de prison ferme, prononcée par le tribunal militaire de Rabat, Mohamed Al-Fadel a purgé la moitié de sa peine dans la prison de Salé avant d'être transféré à la prison de Tiznit où il a été déclaré mort à l'hôpital de cette ville à deux mois de l'expiration de sa peine.

DESTINÉS À LA CONTREBANDE VERS LE MAROC

Saisie de près de 12 quintaux de cuivre à Aïn Temouchent

Les éléments de la Police judiciaire d'Aïn Temouchent ont saisi une quantité de près de 12 quintaux de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc, a indiqué dimanche le chef de sûreté de wilaya.

Cette marchandise était à bord d'une voiture de location interceptée, en fin de semaine dernière à la sortie de Aïn Temouchent, par les policiers qui ont arrêté son conducteur le nommé K. M. (22 ans) originaire d'Oran, a précisé le commissaire divisionnaire, Madani Nâar. L'enquête diligentée se poursuit pour l'identification des autres membres de cette bande spécialisée dans la contrebande de cuivre volé auprès de diverses administrations dont Actel, a-t-on ajouté, signalant que cette affaire s'inscrit en droite ligne avec celle traitée dernière-

ment à El Amria où des individus ont été surpris en flagrant délit de vol de câbles téléphoniques d'une niche d'Actel. Par ailleurs, les policiers d'Aïn Larbâa ont intercepté cette fin de semaine lors d'un barrage routier, deux femmes octogénaires en possession de marchandises de contrebande provenant du Maroc. Voyageant à bord d'un car pour une excursion, les deux femmes transportaient 11 sacs de savon d'un poids de 55 kg, 115 paquets de henné, 68 flacons d'huile d'argan, 10 kg d'épices et 20 kg de piment rouge, pour la première, et 45 vêtements féminins, 10 pyjamas, 20 kg de piment vert, 100 sacs de savon de 100 kg et 10 plateaux pour mariées, pour la seconde. Les marchandises saisies ont été mis à la disposition des Douanes, a-t-on indiqué.

LUTTE ANTIDROGUE

Saisie de plus de 100 quintaux de kif à Oran



Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi l'année dernière 10.092 kg de kif traité dans différentes affaires, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité qui a relevé que les saisies de kif dans cette wilaya ont quadruplé par rapport à l'année 2012.

Les services de police d'Oran ont traité dans ce cadre 834 affaires liées au trafic, détention et commercialisation de stupéfiants, dont la majorité concerne le kif traité introduit en Algérie à partir du Maroc, selon le bilan annuel de la sûreté de wilaya d'Oran de l'année 2013, présenté lors d'une conférence de presse. Selon ce bilan, les saisies de kif à Oran ont quadruplé par rapport à l'année 2012, qui a enregistré une saisie annuelle de plus de

27 quintaux de la même substance. Les comprimés psychotropes ont également connu une hausse, voire doublé avec une saisie de plus de 67.000 unités en 2013. Les mêmes services ont opéré également des saisies de drogue dure, telle que la cocaïne (près de 60 grammes) et l'héroïne (147,8 g), selon le même bilan. Le nombre d'individus arrêtés dans ces affaires de drogues est de 960 impliqués avec l'identification de 42 autres dealers en fuite. Durant la même période, la sûreté de wilaya a enregistré le vol de 165 voitures, dont 98 récupérées, six affaires de corruption et l'arrestation de 51 personnes pour détournement de deniers publics et blanchiment d'argent par l'achat d'immobiliers avec les revenus de trafic de stupéfiants.

NOUVELLE CONSTITUTION TUNISIENNE

L'Algérie salue son adoption

L'Algérie a salué l'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne et réitéré son "plein soutien" pour la mise en œuvre de la feuille de route du nouveau gouvernement, a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. "L'Algérie salue l'adoption, à une écrasante majorité, de la nouvelle Constitution tunisienne par l'Assemblée nationale constituante et félicite le peuple tunisien frère pour cet acquis historique qui jette les fondements d'un Etat démocratique et pave la voie à une transition politique consensuelle appelée à être couronnée par la tenue des élections législatives et présidentielles courant 2014", a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS.

"Nous partageons la fierté du peuple

tunisien qui a su, grâce à la sagesse et au sens des responsabilités de ses représentants, faire triompher l'esprit de la concorde et cristalliser dans cette loi fondamentale un consensus national à même de permettre au pays de franchir avec succès les prochaines étapes de la transition", a-t-il ajouté. "Nous nous réjouissons également de la formation du nouveau gouvernement chargé de mener à bien cette transition, et dans l'attente de la confiance qui doit lui être accordée par l'Assemblée nationale constituante, nous lui réitérons d'ores et déjà le plein soutien de l'Algérie pour la mise en œuvre de sa feuille de route ainsi que pour les importants efforts qu'il est appelé à consentir pour relever les défis économiques et sociaux qui se posent au pays", a conclu le porte-parole du MAE.

SÉISME EN NOUVELLE-ZÉLANDE

1.300 répliques en une semaine

300 répliques ont été ressenties dans le centre de la Nouvelle-Zélande après qu'un séisme de magnitude 6,2 eut frappé, il y a une semaine, la petite ville rurale d'Eketahuna, dans l'est de l'île du Nord, ont affirmé lundi les autorités locales. Les huit répliques les plus fortes ont atteint une magnitude de 4 à 4,9. Elles ont été suivies par 75 répliques d'une magnitude de 3 à 3,9, et 1.205 autres de magnitude faible, en dessous de 3, indique un communiqué de GeoNet, service de surveillance de l'Etat. Le violent séisme de la semaine dernière, localisé à 15 km à l'est d'Eketahuna avec son hypocentre à une profondeur de 33 km, a privé d'électricité plusieurs milliers de foyers dans l'île du Nord.